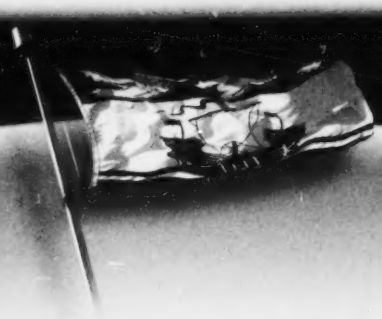

2005-2006

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

2005-2006 Annual Report

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp

November 2006

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55396-278-6

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2005-2006

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Novembre 2006

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-278-6

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

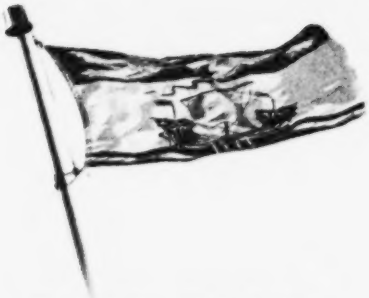

2005-2006

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

New Nouveau
Brunswick
CANADA

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2005, to March 31, 2006.

Respectfully submitted,

Victor Boudreau
Minister

Victor Boudreau
Minister of Finance
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 2005-2006.

Respectfully submitted,

John E. Mallory
Deputy Minister

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1er avril 2005 au 31 mars 2006.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,

Victor Boudreau

Victor Boudreau
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice financier 2005-2006.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-ministre,

John E. Mallory

2007-01115/

Table of Contents

Mission Statement 3

Introduction 4

Year in Review 7

Performance Measurement Indicators 11
- Goal 1 – Fiscal 11
- Goal 2 – Credit Rating 12

Legislation 13

Board of Management 17

Organizational Chart 19

Expenditure Status Report by Program / Primary 20

Communications Services 21

Finance and Administration Division 22
- Financial Services 22
- Human Resources 23
- Information Management and Technology 25
- Policy and Planning 26

Fiscal Policy Division 28
- Intergovernmental Fiscal Relations 29
- Fiscal Policy and Economics 30

Budget and Financial Management Division 33
- Budget Preparation and Monitoring 33

Treasury Division 35
- Debt Management Branch 35
- Banking and Cash Management 36
- Corporate Affairs Branch 37

Revenue and Taxation Division 38
- Tax Policy 38
- Revenue Administration 41
- Strategic Business Initiatives 53

Table des matières

Énoncé de mission 3

Introduction 4

Bilan de l'année 7

Indicateurs de mesure du rendement 11
- Objectif 1 – Gestion financière 11
- Objectif 2 – Cote de solvabilité 12

Lois 13

Conseil de gestion 17

Organigramme 19

État des dépenses par poste budgétaire 20

Service des communications 21

Division des finances et de l'administration 22
- Services financiers 22
- Ressources humaines 23
- Gestion de l'information et de la technologie 25
- Politiques et planification 26

Division de la politique fiscale 28
- Relations financières intergouvernementales 29
- Politique fiscale et économique 30

Division de la gestion financière et du budget 33
- Préparation et suivi du budget 33

Division de la trésorerie 35
- Direction de la gestion de la dette 35
- Direction de la gestion bancaire et de la trésorerie 36
- Direction des affaires corporatives 37

Division du revenu et de l'impôt 38
- Politique de l'impôt 38
- Administration du revenu 41
- Initiatives stratégiques de gestion 53

Mission Statement

The mission of the Department of Finance is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Vision

Sound financial management/Secure financial future.

Values

Quality Service: We are committed to providing courteous, effective and efficient services to our clients.

Leadership/Teamwork/Individuality: We value strong leadership, teamwork and respect for each individual. We value and promote balance between our personal and professional lives.

Integrity and Equity: We deal fairly and honestly with each other and the public we serve.

Competence and Commitment: We value commitment and we support training and development activities that continually improve the skills of our employees.

Innovation: We encourage responsible risk-taking and innovation.

Énoncé de mission

La mission du ministère des Finances est de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Vision

Une saine gestion financière et un avenir financier sûr.

Valeurs

Service de qualité : Nous sommes soucieux de servir nos clients avec courtoisie et efficacité.

Leadership, travail d'équipe et respect de chacun : Nous accordons de l'importance à un solide leadership, au travail d'équipe et au respect de chacun. Nous favorisons l'équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

Intégrité et équité : Nous faisons preuve d'équité et d'honnêteté dans nos rapports mutuels et à l'égard du public que nous servons.

Compétence et engagement : Nous accordons de l'importance à l'engagement et nous appuyons les activités de formation et de perfectionnement qui permettent à nos employés d'améliorer continuellement leurs compétences.

Innovation : Nous favorisons la prise de risques responsable et l'innovation.

Introduction

The Department of Finance is a central agency of government whose mission is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Provincial revenues come from a variety of sources, including personal and corporate income taxes; Harmonized Sales Tax; tobacco taxes; gasoline and motive fuel taxes; property taxes; fiscal equalization payments; Canada Health Transfer and Canada Social Transfer, as well as licensing fees and gaming revenue.

The department's responsibility for revenue begins with research and analysis as the cornerstones of effective policy development. The department ensures that the government has a clear understanding of the Province's economic outlook, which provides a basis for estimating revenues. Estimated revenues are viewed in the context of anticipated expenditures to establish a fiscal outlook. The department recommends and analyzes ideas to implement the government's tax policy objectives and assure sufficient revenues to fund government priorities.

The department is also involved in other activities that influence the Province's revenue. Treasury functions include arranging the financing necessary to meet the Province's daily cash requirements; administration of the Province's banking arrangements; management of the provincial debt; sinking fund investments and investor relations.

These activities have a cost and a benefit. The cost side consists of interest, foreign exchange expense, and fees and expenses associated with issuing and servicing the Province's debt.

Introduction

Le ministère des Finances est un organisme central du gouvernement qui a pour mission de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Les recettes provinciales proviennent de diverses sources, notamment l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, la taxe de vente harmonisée, la taxe sur le tabac. la taxe sur l'essence et les carburants, les impôts fonciers, les paiements de péréquation fiscale, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, de même que les droits de licences et de permis et les jeux de hasard.

La responsabilité du ministère en ce qui concerne les recettes commence par la recherche et l'analyse, pierres angulaires de l'élaboration efficace des politiques. Le ministère veille à fournir au gouvernement une idée claire des perspectives économiques de la province comme point de départ pour évaluer les recettes. Les recettes sont estimées dans le contexte des dépenses attendues afin d'établir les perspectives financières. Le ministère recommande et analyse des idées pour la mise en œuvre des objectifs en matière de politique fiscale et s'assure que les recettes suffisent à financer les priorités du gouvernement.

Le ministère exerce aussi d'autres activités qui influent sur les recettes du gouvernement provincial. Ses fonctions de trésorerie consistent notamment à organiser le financement nécessaire pour répondre aux besoins de trésorerie du gouvernement au jour le jour, à administrer les ententes bancaires du gouvernement, à gérer la dette provinciale et à veiller au placement du fonds d'amortissement et aux relations avec les investisseurs.

Ces activités comportent des coûts et des avantages. Le volet des coûts comprend les intérêts, les frais de change et les droits et les dépenses associés à l'émission de titres de créance et au service de la dette provinciale.

The benefit side consists of interest earned on funds set aside to provide for the orderly retirement of the long-term portion of the Province's debt (sinking fund investments) and a reduced cost of borrowing directly tied to the Province's credit rating.

Le volet des avantages comprend les intérêts gagnés sur les fonds mis de côté pour permettre le remboursement ordonné de la partie à long terme de la dette provinciale (placement du fonds d'amortissement) et la réduction du coût d'emprunt, qui est directement attribuable à la cote de solvabilité du gouvernement provincial.

The tipping of the balance in the cost/benefit equation to the benefit side reduces the amount of provincial revenue needed to service the debt. Resources can then be invested in the government's economic and social agenda.

La prédominance des avantages dans l'équation coûts-avantages a pour effet de réduire le montant des recettes provinciales nécessaires pour le service de la dette, ce qui permet d'investir des ressources dans les programmes économiques et sociaux du gouvernement.

Federal-provincial relations also influence provincial revenues. The department is involved in intergovernmental negotiations and consultations, and advises government on health and social transfers and the Equalization Program, which together comprise approximately 32 per cent of the Province's revenue. At the same time, the finance department negotiates and administers agreements with other levels of government such as the tax collection agreement with the federal Department of Finance.

Les relations fédérales-provinciales influent aussi sur les recettes provinciales. Le ministère participe aux négociations et consultations intergouvernementales et fournit des conseils au gouvernement sur le transfert en matière de santé et de programmes sociaux et sur le Programme de péréquation, lesquels procurent au gouvernement provincial environ 32 % de ses recettes. D'autre part, le ministère des Finances négocie et administre des ententes avec les autres ordres de gouvernement, notamment l'accord de recouvrement des impôts conclu avec le ministère fédéral des Finances.

The expenditure side of the revenue/expenditure equation represents the cost of operating government for a particular fiscal year or time period. Expenditures include the cost of government-operated programs, interest on the public debt and capital acquisitions.

Dans l'équation recettes-dépenses, le volet des dépenses représente les coûts liés au fonctionnement du gouvernement durant une période ou un exercice donné. Les dépenses comprennent le coût des programmes gérés par le gouvernement, les intérêts sur la dette publique et les acquisitions d'immobilisations.

The department is responsible for the co-ordination of the annual budget process, which includes pre-budget public consultations, the preparation of the budget speech and the Main Estimates. The estimates outline the overall financial plan for the year and contain the details of appropriations that are voted in the Legislative Assembly.

Le ministère voit à coordonner le processus budgétaire annuel, ce qui comprend les consultations publiques prébudgétaires, la rédaction du discours du budget et l'établissement du budget principal. Le ministère expose le plan financier général pour l'année et renferme les précisions des affectations de crédits qui sont votées à l'Assemblée législative.

Once the budget has been approved, the department monitors expenditures and revenues on an ongoing basis. Expenditure and revenue pressures that may occur during the year are identified and addressed through appropriate action.

The department also provides operational support to the Board of Management, a committee of cabinet ministers responsible for the financial management of government.

The department is responsible for receiving the majority of revenues for the Government of New Brunswick. For revenue derived from real property and consumption taxes, this function includes tax program administration, audit services and account management.

To meet these responsibilities during 2005-2006, the department employed up to 216 individuals on a full-time, casual or contract basis. These employees are trained in fields ranging from economics and accounting to information technology, human resources, public policy, commerce and many other skilled and professional fields. Although the department is organized in a traditional manner, the employees work together across divisional lines to achieve goals.

For 2005-2006, the department had an annual operating budget of $13.01 million, exclusive of municipal finances.

This annual report highlights activities and operations for 2005-2006 and provides information about the department's mandate, the environment in which it operates and the manner in which it supports the overall goals and directions of the Province of New Brunswick.

Une fois le budget approuvé, le ministère surveille les dépenses et les recettes de façon continue. Les pressions sur les dépenses et les recettes qui sont susceptibles de survenir durant l'année sont repérées et gérées au moyen de mesures appropriées.

Le ministère fournit aussi un soutien opérationnel au Conseil de gestion, un comité formé de ministres qui est responsable de la gestion financière du gouvernement.

Le ministère perçoit la majorité des recettes du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Pour les recettes découlant de l'impôt foncier et des taxes à la consommation, cette fonction englobe l'application des programmes d'impôt, les services de vérification et la gestion des comptes.

Pour s'acquitter de ces responsabilités en 2005-2006, le ministère a employé jusqu'à 216 employés à plein temps, occasionnels ou contractuels. Ces employés sont formés dans des disciplines comme l'économie, la comptabilité, la technologie de l'information, les ressources humaines, la politique gouvernementale, le commerce et de nombreux autres domaines spécialisés ou professionnels. Malgré l'organisation conventionnelle du ministère, les employés de toutes les divisions travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs.

Pour 2005-2006, le ministère disposait d'un budget de fonctionnement annuel de 13,01 millions de dollars, à l'exclusion des finances municipales.

Le présent rapport annuel fait ressortir les activités et les opérations de 2005-2006, et fournit des renseignements sur le mandat du ministère, sur le contexte dans lequel il fonctionne et sur la façon dont il appuie l'orientation et les objectifs généraux du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Year in Review

The New Brunswick economy faced a challenging year in 2005. Despite strong performances by the consumer spending and capital investment sectors, difficulties in the paper manufacturing sector impacted overall economic activity. Increased energy prices, a stronger Canadian dollar and increased global competition negatively impacted the North American forestry industry. As a result, real GDP growth was limited to 0.3% in 2005. Growth in 2006 is projected at 2.5%.

At budget time, the projection was a balanced budget in 2005-2006, with a modest reduction in net debt of $4.0 million and a surplus of $98.9 million. The audited financial statements show that the final result for the fiscal year was a reduction in net debt of $122.6 million and a surplus of $243.6 million. This was largely attributable to higher-than-anticipated revenues, including extraordinary results for NB Power, and sound expenditure management.

Competitive taxation was a government priority during 2005-2006. On July 1, 2005, the small business corporate income tax rate was reduced from 2.5% to 2.0%. Effective the same day, the income threshold eligible for the small business corporate income tax rate increased from $425,000 to $450,000. The 2005-2006 budget provided additional tax relief for business: the small business corporate income tax rate was reduced to 1.5% on July 1, 2006, making it the lowest rate in the country. The income threshold was increased to $475,000 on July 1, 2006. This is the highest small business income threshold in the country.

Bilan de l'année

L'économie du Nouveau-Brunswick a connu une année difficile en 2005. Malgré la vigueur des dépenses de consommation et des investissements en immobilisations, les difficultés du secteur de la fabrication du papier ont affaibli l'ensemble des activités économiques. Les prix accrus de l'énergie, une devise canadienne plus forte et une concurrence mondiale plus intense ont eu une influence négative sur l'industrie forestière nord-américaine. En conséquence, la croissance du PIB réel a été limitée à 0,3 % en 2005. Une croissance de 2,5 % est prévue en 2006.

Au moment du budget, on prévoyait un budget équilibré pour 2005-2006, accompagné d'une légère réduction de 4 millions de dollars au titre de la dette nette et d'un excédent de 98,9 millions. Selon les états financiers vérifiés, le résultat final de l'exercice financier a été une réduction de 122,6 millions de dollars au titre de la dette nette et un excédent de 243,6 millions de dollars, grâce surtout à des recettes plus élevées que prévu, y compris les résultats extraordinaires obtenus par Énergie NB, et à une saine gestion des dépenses.

Des taux d'imposition compétitifs étaient une priorité du gouvernement en 2005-2006. Le 1er juillet 2005, le taux d'imposition des petites entreprises a été ramené de 2,5 % à 2 %. Le même jour, le seuil de revenu admissible au taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise a été porté de 425 000 dollars à 450 000 dollars. Le nouveau budget prévoyait des allégements fiscaux additionnels pour les entreprises : le taux d'imposition des petites entreprises a été ramené à 1,5 % le 1er juillet 2006, soit le niveau le plus faible au pays. Le seuil de revenu a été porté à 475 000 dollars le 1er juillet 2006, ce qui en fait le seuil de revenu applicable à la petite entreprise le plus élevé au pays.

In terms of tax relief for individuals and families, effective January 1, 2006, all provincial personal income tax brackets, personal non-refundable credits and the low-income tax reduction program were indexed by 2.2%, protecting New Brunswickers from the impact of inflation.

Pour ce qui est des allégements fiscaux pour les particuliers et les familles, le 1er janvier 2006, toutes les tranches d'imposition provinciale des particuliers, les crédits personnels non remboursables et la réduction d'impôt applicable aux faibles revenus ont été rajustés de 2,2 % afin de protéger les gens du Nouveau-Brunswick contre les répercussions de l'inflation.

Departmental staff developed legislative and regulatory amendments to provide assistance to those most in need who were directly impacted by increasing oil prices. The department administered this one-time benefit, approving 18,466 benefits by March 31, 2006.

Le personnel du ministère a travaillé à la modification des lois et des règlements en vue de fournir une aide aux personnes les plus dans le besoin et les plus touchées par la hausse des prix du pétrole. Le ministère a administré le versement d'une prestation unique et a approuvé 18 466 remboursements avant le 31 mars 2006.

As part of an effort to assist the forestry industry, the department developed legislative amendments for, and implemented, a change in the Large Corporation Capital Tax. The rate was reduced to 0.25% for 2006.

Afin d'aider l'industrie forestière, le ministère a élaboré des modifications législatives visant un changement à la taxe sur le capital des grandes corporations. Le taux, a été ramené à 0,25 % en 2006.

The department developed legislative amendments, and government introduced a new heritage tax abatement program. It allows the owner of a designated heritage property to be forgiven a portion of the provincial and municipal property taxes associated with the value of approved restorations, over a four-year period. The change took effect for the 2006 property taxation year. The Heritage Branch of the Department of Wellness, Culture and Sport is responsible for processing applications.

Un nouveau programme de dégrèvement d'impôt applicable aux biens patrimoniaux a été developpé par le ministère et introduit par le governement provnciale. Il permet aux propriétaires de certains biens patrimoniaux d'être exemptés d'une partie de l'impôt foncier provincial et municipal selon la valeur des travaux de restauration approuvés, pendant quatre ans. Le changement est entré en vigueur pour l'année d'imposition foncière 2006. La Direction du patrimoine du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport traite les demandes.

During this fiscal year, New Brunswick's credit rating was confirmed by Moody's Investor Services, Dominion Bond Rating Service and Standard & Poor's. This province continues to enjoy the best overall credit rating east of Ontario, as measured by all three agencies. This is a crucial factor affecting the cost to the Province of borrowing money and influencing how external entrepreneurs view the province as a place to do business.

Au cours de l'exercice financier, les agences Moody's Investor Services, Dominion Bond Rating Service et Standard & Poor's ont confirmé la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick. Selon les indicateurs de ces trois agences, notre province continue de profiter de la meilleure cote de solvabilité globale à l'est de l'Ontario. Il s'agit d'un facteur crucial qui influe sur le coût d'emprunt du gouvernement et sur la façon dont les entrepreneurs de l'extérieur perçoivent la province comme endroit où faire des affaires.

In the autumn of 2004, it was announced that a new, four-year provincial-municipal unconditional grant mechanism would begin in 2005. It has provided municipalities with stability and predictability for planning purposes. The new mechanism will provide an additional $21 million in funding over four years, relative to the 2004 level. As a result, no municipality will receive less than it did in 2004. All 103 municipalities will see their unconditional grant increase over the period.

On February 14, 2006, changes were announced in the cabinet and in government departments. As part of the realignment, the new Department of Local Government received responsibility for provincial-municipal fiscal arrangements, including unconditional grants, which were formerly under the Department of Finance. These changes took effect on April 1, 2006.

During the past year, the department was actively involved in communicating the Province's position on Equalization and fiscal imbalance, before a number of panels and committees and the federal government. The government will continue to lobby for further enhancements and improvements to the Equalization Program. New Brunswick is pushing for a formula-determined program with no cap or ceiling, including a national average standard and 100% revenue coverage.

In December 2005, the 2006-2007 Capital Budget was unveiled by the finance minister. It highlighted the government's ongoing commitment to invest more in health and senior care, education and infrastructure, including rural roads. At $436.7 million in gross capital spending, the capital budget was 5.8% higher than the 2005-2006 revised budget.

L'automne 2004 a été marqué par l'annonce d'un nouveau système provincial-municipal de subventions sans condition d'une durée de quatre ans, qui est entré en vigueur en 2005. Ce régime assure aux municipalités un financement stable et prévisible pour les besoins de la planification. Par rapport au niveau de financement de 2004, ce nouveau système fournira des fonds supplémentaires de 21 millions de dollars sur quatre ans. Aucune municipalité ne recevra donc un montant inférieur à celui de 2004. La subvention sans condition des 103 municipalités augmentera au cours de cette période.

Le 14 février 2006, des changements ont été annoncés au cabinet et dans les ministères. Par suite de ce remaniement, le nouveau ministère des Gouvernements locaux est devenu responsable des accords fiscaux provinciaux-municipaux, y compris les subventions inconditionnelles, qui relevaient auparavant du ministère des Finances. Ces changements sont entrés en vigueur le 1er avril 2006.

Pendant l'exercice écoulé, le ministère a travaillé activement à expliquer à bon nombre de groupes d'experts et de comités, ainsi qu'au gouvernement fédéral la position du gouvernement provincial sur la péréquation et le déséquilibre fiscal. Le gouvernement continuera d'exercer des pressions en vue d'apporter d'autres améliorations au Programme de péréquation. Le Nouveau-Brunswick fait des pressions pour l'adoption d'un programme régi par une formule et ne prévoyant aucun maximum; il réclame notamment une norme nationale moyenne tenant compte de l'ensemble des recettes.

Le ministre des Finances a divulgué en décembre 2005 le budget d'immobilisations de 2006-2007. Ce budget manifeste l'engagement constant du gouvernement à investir davantage dans les soins de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation et l'infrastructure, y compris les chemins ruraux. Prévoyant des dépenses brutes en immobilisations de 436,7 millions de dollars, le budget d'immobilisations comporte une augmentation de 5,8 % par rapport aux chiffres révisés de 2005-2006.

The *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act* was tabled in the legislature on December 7, 2005. This act is designed to reinforce the government's focus on strong financial management and provides for balanced budgets over a designated fiscal period; a reduction in the Province's net debt-to-GDP ratio over successive fiscal periods; annual reporting requirements on these measures, and additional commitments to public reporting including annual pre-budget consultations, two fiscal updates per year, and an earlier deadline for the audited financial statements.

As the fiscal year drew to a close, the finance minister issued a pre-budget document and visited nine communities to hear from the public. Stakeholders and interest groups were also engaged. The input helped the department to prepare the 2006-2007 budget speech and spending estimates.

The finance minister brought down the 2006-2007 budget on March 28, 2006. For 2006-2007, operating revenue is projected to be $6.231 billion and operating expense is expected to be $6.209 billion. A surplus of $22.2 million is expected for 2006-2007.

Net debt is projected to increase by $86.991 million in 2006-2007. However, the net debt-to-GDP ratio is estimated at 27.8%, representing the seventh consecutive annual reduction.

La *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré* a été déposée à l'Assemblée législative le 7 décembre 2005. Cette loi est conçue pour renforcer encore les efforts de gestion financière saine du gouvernement et prévoit des budgets équilibrés pour des périodes financières désignées, des réductions du rapport dette nette-PIB du gouvernement provincial d'une période financière à l'autre, des exigences relatives à la présentation de rapports annuels sur ces mesures ainsi que des engagements additionnels de divulgation de l'information, notamment des consultations prébudgétaires annuelles, deux mises à jour financières au cours de chaque exercice et une date plus hâtive de dépôt des états financiers vérifiés.

Comme l'exercice financier tirait à sa fin, le ministre des Finances a publié un document prébudgétaire et s'est rendu dans neuf collectivités afin d'entendre les points de vue du public. Les intervenants et les groupes d'intérêts y ont également été invités. Les suggestions recueillies ont aidé le ministère à préparer le discours du budget de 2006-2007 et les prévisions de dépenses.

Le ministre des Finances a déposé le budget 2006-2007 le 28 mars 2006. Pour 2006-2007, on prévoit des recettes d'exploitation de 6,231 milliards de dollars, et des dépenses d'exploitation de 6,209 milliards de dollars, soit un excédent de 22,2 millions de dollars.

La dette nette devrait augmenter de 86,991 millions de dollars en 2006-2007. Toutefois, le rapport dette nette-PIB est estimé à 27,8 %, diminuant ainsi pour une septième année de suite.

Performance Measurement Indicators

The Department of Finance has established performance indicators to measure its progress in achieving specific goals. A description of the goals, targets and results follows:

Goal 1 – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the three-year period from 2004-2005 to 2006-2007.

Indicator

Cumulative balance over three-year period, per provisions of the *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act.*

Target

Revenues must exceed spending, including capital, special purpose and special operating accounts, to ensure that the Province's accounts will be balanced in the three-year period.

Results

2005-2006 is the second fiscal year of the current three-year balanced budget period. A surplus of $240.2 million was achieved for balanced budget purposes. Combined with results for 2004-2005, this results in a cumulative surplus of $482.4 million over the first two years of the three-year cycle.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Public Accounts

Indicateurs de mesure du rendement

Le ministère des Finances a établi des indicateurs de rendement qui l'aident à rendre compte de l'atteinte d'objectifs précis. La section suivante présente une description des objectifs, des buts et des résultats obtenus.

Objectif 1 - Gestion financière

Atteindre un équilibre budgétaire global au cours de la période de trois ans allant de 2004-2005 à 2006-2007.

Indicateur

Équilibre cumulatif au cours de la période de trois ans, conformément aux dispositions de la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré.*

But visé

Les recettes doivent excéder les dépenses, y compris celles imputées au compte de capital, au compte à but spécial et au compte des organismes de services spéciaux, de sorte que les comptes du gouvernement provincial soient équilibrés pendant la période de trois ans.

Résultats

L'exercice financier 2005-2006 est le deuxième de la période de budget équilibré de trois ans en cours. Un excédent de 240,2 millions de dollars a été realisé aux fins du budget équilibré. Ajouté aux résultats de 2004-2005, il donne un excédent cumulatif de 482,4 millions de dollars pour les deux premières années du cycle de trois ans.

Source de renseignements

Ministère des Finances et comptes publics du Nouveau-Brunswick

Goal 2 - Credit Rating

To maintain New Brunswick's credit rating as the highest in Eastern Canada.

Indicator

New Brunswick's credit rating relative to the provinces of Quebec, Nova Scotia, Prince Edward Island, Newfoundland and Labrador for the fiscal year.

Target

New Brunswick's credit rating will be maintained as a strong single A, with a view to advancing into the double A group.

Results

During the 2005-2006 fiscal year, Moody's Investor Services confirmed the Province's credit rating at Aa3 and the Dominion Bond Rating Service confirmed the rating at A(high). Standard & Poor's affirmed the Province's AA- rating. New Brunswick continues to have the highest overall rating in Eastern Canada.

Source of Information

Credit ratings by leading bond rating agencies in the industry.

Objectif 2 - Cote de solvabilité

Maintenir la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick au premier rang de l'Est du Canada.

Indicateur

Cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick comparativement à celle du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'exercice financier.

But visé

La cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick sera maintenue fermement à A, et le niveau AA sera visé.

Résultats

Pendant l'exercice financier 2005-2006, l'agence Moody's Investor Services a confirmé la cote de solvabilité Aa3 du gouvernement provincial, et l'agence Dominion Bond Rating Service a confirmé la cote A (élevé). L'agence Standard & Poor's a confirmé la cote AA- du gouvernement. Le Nouveau-Brunswick continue d'avoir la cote globale la plus élevée de l'Est du Canada.

Source de renseignements

Cotes de solvabilité selon les principales agences d'évaluation du crédit.

Legislation - March 31, 2006

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Department of Finance

Appropriations

Arts Development Trust Fund (administration of fund)

Balanced Budget

Beaverbrook Art Gallery (section 9)

Beaverbrook Auditorium (section 7)

Electricity (except sections 17(2)(c), 17(4), 17(5)(c), 38(1), 51 and 143)

Environmental Trust Fund (administration of fund)

Financial Administration (except provisions assigned to the Office of the Comptroller or to Board of Management)

Financial Corporation Capital Tax

Fiscal Stabilization Fund

Fishermen's Disaster Fund (functions vested in Provincial Secretary-Treasurer)

Fredericton - Moncton Highway Financing

Gasoline and Motive Fuel Tax

Harmonized Sales Tax

Health Care Funding Guarantee

Income Tax

Loan

Metallic Minerals Tax

Mining (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Lois - 31 mars 2006

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par son ministère

Affectations de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (administration du fonds)

Budget équilibré

Galerie d'art Beaverbrook (article 9)

Salle Beaverbrook (article 7)

Électricité (sauf les articles, paragraphes ou alinéas 17(2)*c)*, 17(4), 17(5)*c)*, 38(1), 51 et 143)

Fonds en fiducie pour l'Environnement (administration du fonds)

Administration financière (sauf les dispositions attribuées au Bureau du contrôleur ou au Conseil de gestion)

Taxe sur le capital des corporations financières

Fonds de stabilisation financière

Fishermen's Disaster Fund (responsabilité du secrétaire-trésorier provincial)

Financement de la route Fredericton - Moncton

Taxe sur l'essence et les carburants

Taxe de vente harmonisée

Garantie du financement des soins de santé

Impôt sur le revenu

Emprunts

Taxe sur les minéraux métalliques

Mines (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Municipal Assistance (except subsections 3(1) and sections 5 and 9)

Municipalities (subsection 19(8) and paragraphs 87.1(1)(b) and (2)(b))

New Brunswick Income Tax

Northumberland Strait Crossing

Oil and Natural Gas (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Pari-Mutuel Tax

Provincial Loans

Quarriable Substances (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Real Property Tax (except section 4 and subsection 5(10))

Real Property Transfer Tax

Retirement Plan Beneficiaries

Revenue Administration

Small Business Investor Tax Credit

Social Services and Education Tax

Special Appropriations

Sport Development Trust Fund (administration of fund)

Statistics

Taxpayer Protection

Tobacco Tax

Aide aux municipalités (sauf le paragraphe 3(1) et les articles 5 et 9)

Municipalités (paragraphe 19(8) et alinéas 87.1(1)*b)* et (2)*b)*)

Impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick

Ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland

Pétrole et gaz naturel (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Taxe sur le pari mutuel

Emprunts de la province

Exploitation des carrières (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Impôt foncier (sauf l'article 4 et le paragraphe 5(10))

Taxe sur le transfert de biens réels

Bénéficiaires de régimes de retraite

Administration du revenu

Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises

Taxe pour les services sociaux et l'éducation

Affectation spéciale de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport (administration du fonds)

Statistique

Protection des contribuables

Taxe sur le tabac

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance in the minister's capacity as chair of the Board of Management

Auditor General (subsections 4(3) and 16(1) and section 17)

Crown Construction Contracts

Expenditure Management, 1991

Expenditure Management, 1992

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(2) and section 6)

Members' Pension

Members' Superannuation

Ombudsman (pension provision, subsection 2(4))

Provincial Court (pension provisions)

Provincial Court Judges' Pension

Public Service Labour Relations (section 61)

Public Service Superannuation

Special Retirement Program

Teachers' Pension

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Office of the Comptroller

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(1))

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances en qualité de président du Conseil de gestion

Vérificateur général (paragraphes 4(3) et 16(1) et article 17)

Contrats de construction de la Couronne

Gestion des dépenses, 1991

Gestion des dépenses, 1992

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(2) et de l'article 6)

Pension des députés

Pension de retraite des députés

Ombudsman (disposition concernant la pension, paragraphe 2(4))

Cour provinciale (dispositions concernant la pension)

Pension des juges de la Cour provinciale

Relations de travail dans les services publics (article 61)

Pension de retraite dans les services publics

Régime spécial de retraite

Pension de retraite des enseignants

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le Bureau du contrôleur

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(1))

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by a board, commission or corporation

Statute	Board, Commission or Corporation
Lotteries (except provisions related to enforcement by inspectors)	Lotteries Commission of New Brunswick
Maritime Provinces Harness Racing Commission	Maritime Provinces Harness Racing Commission
New Brunswick Investment Management Corporation	New Brunswick Investment Management Corporation
New Brunswick Liquor Corporation	New Brunswick Liquor Corporation
New Brunswick Municipal Finance Corporation	New Brunswick Municipal Finance Corporation
Pay Equity	Pay Equity Bureau

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par un conseil, une commission ou une société

Loi	Conseil, commission ou société
Loteries (sauf les dispositions relatives à l'application de la loi par les inspecteurs)	Commission des loteries du Nouveau-Brunswick
Commission des courses attelées des provinces Maritimes	Commission des courses attelées des provinces Maritimes
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick	Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick
Société des alcools du Nouveau-Brunswick	Société des alcools du Nouveau-Brunswick
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
Équité salariale	Bureau de l'équité salariale

Board of Management

The Board of Management is a committee of cabinet established by authority of the *Financial Administration Act* and is empowered to act on matters concerning:

- financial management, including budget estimates, expenditures, accounts, fees and revenues;
- review and approval of initiatives which bind the government to long-term financial commitments;
- establishment of the government's multi-year expenditure plan and annual departmental spending targets;
- review of departmental budgets to ensure they are consistent with government policy and expenditure targets;
- development and preparation of the government's annual capital budget;
- administrative policy in the public service;
- the organization of the public service or any portions thereof, and the determination and control of establishments therein;
- human resource management, including training, development of personnel, pay regulation and hours of work;
- determination of the human resource requirements of the public service, and
- collective bargaining in the public service.

Conseil de gestion

Le Conseil de gestion est un comité du Cabinet créé en vertu de la *Loi sur l'administration financière*. Il a le pouvoir d'agir à l'égard des questions concernant :

- la gestion financière, y compris les prévisions budgétaires, les dépenses, les comptes, les droits et les recettes;
- l'examen et l'approbation de mesures qui lient le gouvernement relativement à des engagements financiers à long terme;
- l'établissement du plan pluriannuel des dépenses du gouvernement et des objectifs annuels visés pour les dépenses du ministère;
- l'examen des budgets du ministère afin d'en assurer la conformité avec la politique du gouvernement et les objectifs de dépenses;
- la préparation et l'établissement du budget d'immobilisations annuel du gouvernement;
- la politique administrative dans les services publics;
- l'organisation des services publics ou de toute partie de ces services, ainsi que la désignation et la direction des établissements relevant de ces services;
- la gestion des ressources humaines, y compris la formation, le perfectionnement du personnel, les règles sur la rémunération et les heures de travail;
- la détermination des besoins des services publics en ressources humaines;
- la négociation des conventions collectives dans les services publics.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the Deputy Minister of Finance. The board normally meets weekly.

The Budget and Financial Management Division of the Department of Finance provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Employees of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed and accurate decisions.

In March 2006, the Board of Management was composed of the following cabinet ministers:

Jeannot Volpé	Chair of the Board of Management and Minister of Finance
Dale Graham	Vice-chair of the Board of Management, deputy premier and Minister of the Office of Human Resources
Kirk MacDonald	Minister of Business New Brunswick
Paul Robichaud	Minister of Transportation
Trevor Holder	Minister of the Environment
Keith Ashfield	Minister of Natural Resources
Wayne Steeves	Minister of Public Safety
David Alward	Minister of Agriculture, Fisheries and Aquaculture
Brenda Fowlie	Minister of Energy
Bruce Fitch	Minister of Justice and Consumer Affairs

Le ministre et le sous-ministre des Finances agissent respectivement à titre dé président et de secrétaire du Conseil de gestion, dont les membres se réunissent normalement toutes les semaines.

La Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et joue un rôle de liaison entre le Conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la division consulte les ministères et les organismes sur les questions à porter à l'attention du conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées et bien fondées.

En mars 2006, le Conseil de gestion se composait des ministres suivants :

Jeannot Volpé	Président du Conseil de gestion et ministre des Finances
Dale Graham	Vice-président du Conseil de gestion, vice-premier ministre et ministre du Bureau des ressources humaines
Kirk MacDonald	Ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick
Paul Robichaud	Ministre des Transports
Trevor Holder	Ministre de l'Environnement
Keith Ashfield	Ministre des Ressources naturelles
Wayne Steeves	Ministre de la Sécurité publique
David Alward	Ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture
Brenda Fowlie	Ministre de l'Énergie
Bruce Fitch	Ministre de la Justice et de la Consommation

Department of Finance
March 31, 2006

Ministère des Finances
31 mars 2006

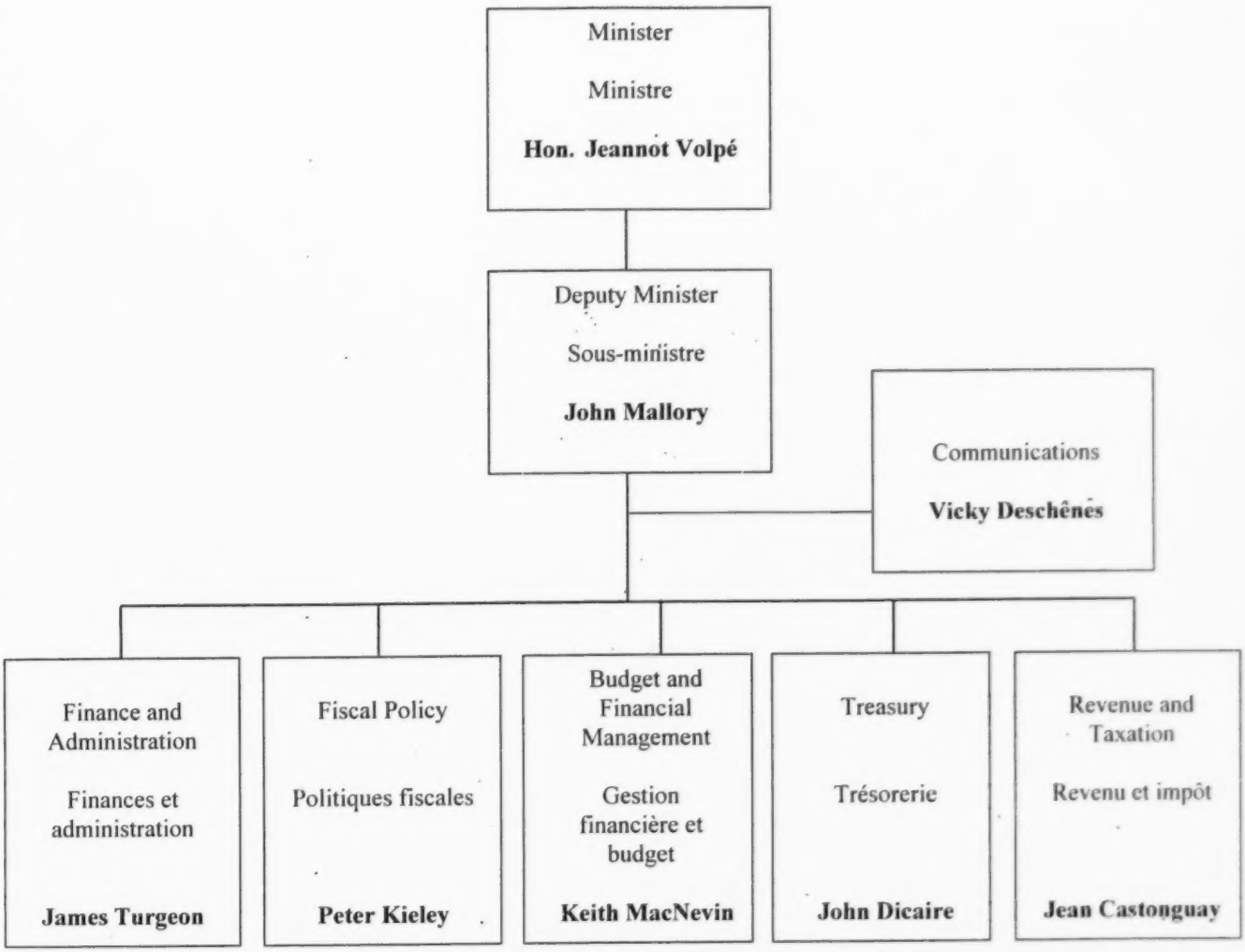

Expenditure Status Report by Program / Primary

Fiscal Year Ending March 31, 2006

25-01 - Financial Resource Management

	Budget ($000)	Actual ($000)
Personal Services	9,695.7	9,506.4
Other Services	3,152.0	2,609.6
Materials and Supplies	213.1	151.2
Property and Equipment	283.4	390.2
Contributions and Grants	0.0	6.0
Debt and Other Charges	0.0	0.0
Chargeback Recoveries	(335.0)	(323.8)
TOTAL	**$13,009.3**	**$12,339.6**

The Financial Management program was under budget by $669.7 as a result of less than anticipated expenditures in personal services and overall operating costs.

25-03 Municipal Finances

	Budget ($000)	Actual ($000)
Contributions and Grants	**65,461.0**	**65,139.2**

The Municipal Finances program was $321.8 underspent due to the Municipal Fine Revenues being lower than anticipated at budget time.

État des dépenses par poste budgétaire

Exercice terminé le 31 mars 2006

25-01 - Gestion des ressources financière

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Frais de personnel	9 695,7	9 506,4
Autres services	3 152,0	2 609,6
Fournitures et approvisionnements	213,1	151,2
Biens et matériel	283,4	390,2
Contributions et subventions	0,0	6,0
Frais de la dette et autre	0,0	0,0
Contrats et projets	(335,0)	(323,8)
TOTAL	**13 009,3 $**	**12 339,6 $**

Le programme Gestion financière a enregistré un excédent budgétaire de 669 700 dollars en raison de dépenses moins élevées que prévu au chapitre des frais de personnel et des charges d'exploitation.

25-03 Finances municipales

	Budget (000 $)	Résultats réels (000 $)
Contributions et subventions	**65 461,0**	**65 139,2**

Des crédits budgétaires de l'ordre de 321 800 $ n'ont pas été utilisés dans le programme Finances municipales parce que les recettes municipales provenant des amendes ont été moins élevées que prévu au moment du budget.

Communications Services

The mission of Communications Services is to explain and promote the programs and policies of the Department of Finance to the people of New Brunswick.

Communications Services has the responsibility to:

- develop communications and marketing strategies;
- monitor and analyze media coverage;
- handle media relations;
- provide advice to the minister and senior managers on communications issues;
- support the minister during the legislative session;
- write communications and marketing materials;
- administer the department's Web site, and
- facilitate and organize the minister's pre-budget consultations.

Service des communications

Le Service des communications a pour mission d'expliquer les programmes et les politiques du ministère des Finances à la population du Nouveau-Brunswick et de les mettre en valeur.

Le Service des communications a les responsabilités suivantes :

- élaborer des stratégies de communication et de marketing;
- surveiller et analyser les reportages dans les médias;
- s'occuper des relations avec les médias;
- conseiller le ministre et la haute direction en matière de communication;
- assister le ministre durant les sessions de l'Assemblée législative;
- rédiger des documents de communications et de marketing;
- administrer le site Web du ministère;
- préparer et organiser les consultations prébudgétaires du ministre.

Finance and Administration Division

The Finance and Administration Division provides a blend of corporate services to over 20 departments, agencies and commissions of government that have a staff complement of approximately 600.

As a shared services organization, the objective of the division is to achieve economies associated with common support staffing, processes and systems. In so doing, better service can be provided in the fields of information technology and management, human resources and financial management.

Also included within the Finance and Administration Division is the Policy and Planning Branch whose activities are targeted strictly to the Department of Finance.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch is responsible at the strategic level for working with departments, agencies and commissions to ensure annual budgets are consistent with the policies, priorities and spending targets of government. This is achieved through budget development; targeting financial, human and technological resources to achieve agreed upon priorities as defined in key policy documents, and doing it within the government's fiscal framework and assigned spending targets.

Once a budget is defined, the branch is directly involved in supporting organizational management as it moves through the various budget approval processes. The provision of accounting, financial advice, analysis and control functions, assets and risk management and financial reporting services in turn allows for the ongoing operational management of these departmental, agency and commission budgets.

Division des finances et de l'administration

La Division des finances et de l'administration offre une gamme de services généraux à plus de 20 ministères, organismes et commissions du gouvernement qui ont un effectif d'environ 600 personnes.

À titre d'organisme de services communs, la division a pour objectif de réaliser des économies grâce à un personnel de soutien, à des processus et à des systèmes communs. Elle peut ainsi offrir de meilleurs services dans les domaines de la technologie et de la gestion de l'information, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière.

La Direction des politiques et de la planification fait aussi partie de la Division des finances et de l'administration. Les activités de cette direction visent strictement le ministère des Finances.

Direction des services financiers

Sur le plan stratégique, la Direction des services financiers travaille avec les ministères, les organismes et les commissions pour faire en sorte que les budgets annuels soient conformes aux politiques, aux priorités et aux objectifs de dépenses du gouvernement. Elle assume cette responsabilité en élaborant les budgets et en affectant les ressources financières, humaines et technologiques de manière à réaliser les priorités convenues dans les principaux documents de politique, et ce, dans les limites du cadre financier du gouvernement et des objectifs fixés en matière de dépenses.

Une fois qu'un budget est établi, la direction offre un soutien direct à la gestion organisationnelle pendant que le budget est soumis aux divers processus d'approbation. La prestation de services de comptabilité, de conseils financiers, de fonctions d'analyse et de contrôle, de services de gestion de l'actif et des risques et de production de rapports financiers permet, en retour, la gestion

It culminates in public accountability for financial management outcomes through the public accounts process.

Aside from the successful completion of cyclical responsibilities, branch efforts continued to be targeted at improving service levels to organizations supported through the more efficient use of available resources. This is made possible through technology, a medium that not only allows staff time to devote themselves to service at an interpersonal level but also improves the scope and timeliness of financial reporting and asset management.

Human Resources Branch

The Human Resources Branch is responsible for the provision of leadership and advice on human resources issues. At the traditional service level, these responsibilities include policy and procedure development, policy and procedure implementation and interpretation (Equal Employment Opportunity, Employee Family Assistance Program), employee compensation and benefit administration, staffing, job evaluation and classification, official languages, training, performance management (discipline, skill deficiencies, poor job match), and, to a lesser extent, labour relations issues — given a predominantly non-union environment.

However, the traditional role of generalized human resources planning has been augmented with strategic human resources planning, organizational development and change management. This development is in response to a competitive job market for scarce human resources and organizational change in how government services are being delivered.

opérationnelle continue des budgets de ces ministères, organismes et commissions. Tout cela permet de rendre des comptes au public au sujet de la gestion financière grâce au processus des comptes publics.

En plus de s'être acquittée de ses responsabilités périodiques, la direction a poursuivi ses efforts pour améliorer les niveaux de service aux organismes qu'elle appuie en faisant une utilisation plus efficace des ressources disponibles. Cela est possible grâce à la technologie, laquelle, en plus de libérer le personnel pour lui permettre de se consacrer au service sur le plan interpersonnel, élargit la portée et accélère la réalisation des rapports financiers et de la gestion de l'actif.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a la responsabilité de fournir une direction et des conseils sur les questions relatives aux ressources humaines. Sur le plan des services traditionnels, ces responsabilités comprennent l'élaboration de directives et de procédures, la mise en œuvre et l'interprétation des directives et des procédures (égalité d'accès à l'emploi, Programme d'aide aux employés et leur famille), l'administration des salaires et des avantages sociaux des employés, la dotation en personnel, l'évaluation et la classification des postes de travail, les langues officielles, la formation, la gestion du rendement (mesures disciplinaires, déficiences d'habiletés, mauvais jumelage des travailleurs et des emplois) et, dans une moindre mesure, les questions des relations de travail dans un milieu en grande partie non syndiqué.

Cependant, l'ancien rôle de la planification générale des ressources humaines a été élargi pour inclure la planification stratégique des ressources humaines, le développement organisationnel et la gestion du changement. Cette évolution est motivée par la concurrence pour le recrutement de ressources humaines limitées et par les changements organisationnels visant les modes de prestation des services du gouvernement

These factors affect not only the skill sets and competencies of civil servants but also their numbers.

During 2005-2006, efforts continued to recruit and orient new employees. Forty-nine competitions for full-time positions were processed; 55 individuals were hired for varying periods on a casual basis; 33 students were placed and two were hired under the Equal Employment Opportunity Program. In addition to the division's participation in the corporate orientation session titled Machinery of Government, one in-house orientation session was held to meet the information needs of new and existing employees.

The Department of Finance is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice.

Throughout the year, the branch continued to monitor and update all linguistic profiles to ensure that they meet the needs of clients and the public.

Thirty-one employees participated in second-language training.

No complaints under the *Official Languages Act* were received during 2005-2006.

Efforts were also expended on retaining valued government employees. Interdepartmentally, efforts included job classification reviews, of which 60 were completed. This activity acknowledges the relevance of income to employee retention.

Ces facteurs influent non seulement sur la gamme des compétences et les habiletés des fonctionnaires, mais aussi sur leur nombre.

Au cours de l'exercice 2005-2006, les efforts visant le recrutement et l'initiation des nouveaux employés se sont poursuivis. En tout, 49 concours ont été tenus, 55 personnes ont été engagées à titre d'employés occasionnels pour des périodes variées, 33 étudiants ont fait des stages, et deux personnes ont été engagées grâce au Programme d'égalité d'accès à l'emploi. En plus de la séance d'initiation générale intitulée « Rouages et fonctionnement du gouvernement du Nouveau-Brunswick », une séance interne a été offerte pour répondre aux besoins d'information des nouveaux employés et des employés en poste.

Le ministère des Finances tient à offrir et à fournir activement aux membres du public des services de qualité dans la langue officielle de leur choix.

Tout au long de l'exercice, la direction a continué à examiner et à mettre à jour tous les profils linguistiques afin de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des clients et du public en général.

Trente et un employés ont reçu une formation en langue seconde.

Au cours de l'exercice 2005-2006, aucune plainte n'a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

Des efforts ont également été déployés pour conserver des employés appréciés par le gouvernement. À l'échelle interministérielle, les efforts ont compris 60 révisions de classification des postes. Cette activité reconnaît l'importance du revenu pour le maintien des effectifs.

The annual employee recognition dinner was organized and held, where several individuals were recognized for their long-term service to the government and, in turn, to the people of New Brunswick. This annual event is seen as a supplement to ongoing management efforts to recognize finance employee contributions both on a day-to-day basis and through the employee performance management process.

Information Management and Technology Branch

The Information Management and Technology Branch is responsible for the effective use of technology and information. At the strategic level, this responsibility includes long-term strategies to develop and implement information technology solutions and business applications to meet the expressed business requirements of departments, agencies and commissions served.

Information management includes the development of policies and guidelines for employees of the department to improve productivity through better management of information, both electronic and physical. Information management also includes responsibility for the life cycle of departmental information through the development of records retention schedules and related policies and guidelines.

Consistent with the branch's mandate, activities during the year were targeted at the ongoing task of responding to technological change, upgrading information management protocols and systems, and enhancing and integrating business applications to meet management needs.

On a organisé et tenu le dîner annuel en l'honneur de plusieurs employés du ministère au service du gouvernement, et donc de la population du Nouveau-Brunswick, depuis de nombreuses années. Cette activité annuelle est un complément des efforts continus de la direction pour reconnaître la contribution des employés du ministère des Finances, de façon quotidienne et dans le cadre du processus de gestion du rendement des employés.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie est chargée de faire une utilisation efficace de la technologie et de l'information. Sur le plan stratégique, cette responsabilité comprend des stratégies à long terme pour élaborer et mettre en œuvre des solutions en matière de technologie de l'information et des applications de gestion qui répondront aux exigences de gestion exprimées par les ministères, les organismes et les commissions.

La technologie de l'information comprend l'élaboration de politiques et de directives aux employés du ministère en vue d'améliorer la productivité grâce à une meilleure gestion de l'information conservée sur supports électroniques ou conventionnels. La gestion de l'information comporte aussi le contrôle du cycle de vie de l'information du ministère au moyen de l'élaboration de calendriers de conservation des documents ainsi que de politiques et de directives connexes.

Conformément au mandat de la direction, les activités au cours de l'année ont été centrées sur le travail constant d'adaptation au changement technologique, de mise à jour des protocoles et des systèmes de gestion de l'information ainsi que d'amélioration et d'intégration des applications de gestion en vue de répondre aux besoins des gestionnaires.

The department continued its policy of technology upgrades at the desktop. During the past year, one-quarter of its assets were replaced under the departmental evergreening plan. The operations and technical support unit continued to improve efficiencies to supported clients by upgrading back end server software and client support tools.

Le ministère a maintenu sa politique d'amélioration technologique des postes de travail. Au cours de l'année écoulée, un quart des éléments d'actif ont été remplacés à l'intérieur du plan de mise à jour constante du ministère. La Section des opérations et du soutien technique a continué à améliorer l'efficacité des systèmes de ses clients en mettant à jour les logiciels d'exécution sur serveurs et les outils de soutien des clients.

The constantly changing demand for responsive delivery of services continues to push the evolution of new business applications (software) and changes to existing applications. During the year, 40 business application upgrades were completed and 12 new applications were developed.

L'évolution constante de la demande visant la souplesse de prestation des services continue de stimuler le développement de nouvelles applications de gestion (logiciels) et la modification des applications existantes. Au cours de l'année, 40 applications de gestion ont été mises à jour et 12 nouvelles applications ont été développées.

To achieve greater operational efficiency, the branch, in partnership with its clients, led several business process mapping/re-engineering exercises. The objective of these exercises is to analyze current operational practices/processes to see where further operational gains may be realized prior to automation.

Pour améliorer l'efficacité de ses activités, la direction, en partenariat avec ses clients, a piloté plusieurs opérations de modélisation et de réorganisation des processus de gestion. Ces opérations ont pour objectif d'analyser les pratiques et processus opérationnels actuels pour voir comment ils peuvent être rendus plus efficaces avant d'être automatisés.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch is responsible for legislative support to the minister and senior management, liaison with the Executive Council Office and the Board of Management, research and planning, and legal advice and assistance. The branch is in charge of policy development in collaboration with other divisions, strategic planning, emergency planning, internal communications and operation of the departmental Intranet. Employees also represent the department on several interdepartmental committees.

Direction des politiques et de la planification

La Direction des politiques et de la planification est chargée d'offrir un soutien parlementaire au ministre et à la haute direction et d'assurer les liaisons avec le Bureau du Conseil exécutif et le Conseil de gestion. Elle s'occupe aussi de la recherche et de la planification, des conseils et de l'aide juridiques, de l'élaboration des politiques de concert avec les autres divisions, de la planification stratégique, de la planification d'urgence, des communications internes, du fonctionnement du site intranet du ministère et de la représentation du ministère au sein de plusieurs comités interministériels.

Key functions include the co-ordination and administration of departmental corporate activities related to the Legislative Assembly, cabinet and the general public. For example, during 2005-2006, the branch processed 19 government bills, 11 opposition bills, six debatable motions, six tabling motions and

Ses responsabilités comportent également la coordination et l'administration des activités générales du ministère ayant trait à l'Assemblée législative, au Cabinet et au grand public. Au cours de 2005-2006, par exemple, la direction a traité 19 projets de loi d'initiative ministérielle, 11 projets

four ministerial statements. The branch handled 39 Memoranda to Executive Council, 29 submissions to the Board of Management, 21 requests made under the *Right to Information Act* and five regulatory changes.

The branch also produced the department's annual report, summarized reports, contacted other jurisdictions for information, and maintained a central inventory of all departmental contracts and agreements.

Branch staff continued to lead two intradepartmental committees: one for legislature support, the other for ongoing improvements to the Intranet site.

de loi de l'opposition, 6 motions sujettes à débat, six motions de dépôt et quatre déclarations du ministre. Elle a aussi traité 39 mémoires au Conseil exécutif, 29 présentations au Conseil de gestion, 21 demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* et cinq modifications de règlements.

La direction a aussi produit le rapport annuel du ministère, résumé les rapports, communiqué avec les représentants d'autres provinces pour obtenir de l'information et tenu un inventaire central de tous les contrats et accords du ministère.

Le personnel de la direction a continué de diriger deux comités interministériels, soit le comité de soutien parlementaire et le comité d'amélioration continue du site intranet.

Fiscal Policy Division

The Fiscal Policy Division develops and provides policy advice, analysis and information in the areas of fiscal and budget policy, intergovernmental fiscal relations and the economy. The division co-ordinates the multi-year fiscal framework which forms the basis of the Province's overall budget plan. It also co-ordinates the preparation of the annual budget speech and production of the budget, monitors the budget plan over the course of the year, and monitors and reports on the Province's economic performance. Among the division's other responsibilities are revenue forecasting, economic forecasting and the provision of statistical data and analysis.

The division is also responsible for federal-provincial consultations and negotiations with respect to programs under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* and the Canada Pension Plan (CPP). It also had responsibility for provincial-municipal fiscal relations, including the administration of provincial-municipal funding arrangements.

The division represents the Province's interests through participation in various intergovernmental forums, and ensures that the Province's positions are clearly communicated to the federal government, other governments and other parties.

The division also continued to host participants in the New Brunswick Public Service Internship Program.

Division de la politique fiscale

La Division des politiques fiscales élabore et fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les politiques fiscales et budgétaires, les relations financières intergouvernementales, et l'économie. Elle coordonne le plan financier pluriannuel qui forme l'assise du plan budgétaire global du gouvernement. Elle coordonne aussi la rédaction du discours du budget annuel et la préparation du budget, elle assure le suivi du plan budgétaire pendant l'exercice, et elle suit de près le rendement économique du gouvernement provincial et présente des rapports à ce sujet. La division a également d'autres responsabilités, notamment la prévision des recettes, la formulation des prévisions économiques et la présentation de données et d'analyses statistiques.

La division est aussi chargée des consultations et des négociations fédérales-provinciales relatives aux programmes établis en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et au titre du Régime de pensions du Canada (RPC). En outre, elle a eu la responsabilité des relations financières entre le gouvernement provincial et les municipalités, y compris l'administration d'arrangements de financement provinciaux-municipaux.

La division défend les intérêts du gouvernement en participant à diverses tribunes intergouvernementales et elle s'assure que les points de vue du gouvernement du Nouveau-Brunswick sont clairement communiqués au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et aux divers intéressés.

La division a continué à recevoir des stagiaires au titre du Programme de stages dans les services publics du Nouveau-Brunswick.

Intergovernmental Fiscal Relations Branch

The Intergovernmental Fiscal Relations Branch is responsible for both federal-provincial fiscal relations and provincial-municipal fiscal relations.

The branch contributes to the protection of the Province's financial interests by providing policy advice, analysis and information with respect to fiscal relations with the Government of Canada and other provincial governments. It is involved in intergovernmental negotiations and consultations on transfer programs and in the ongoing maintenance of such programs, as well as intergovernmental consultations on the Canada Pension Plan. The branch plays a key support role for intergovernmental meetings of finance ministers and First Ministers.

Throughout the year, the branch was involved in the work of provincial-territorial governments on key federal-provincial-territorial issues, including improving social program funding and strengthening Equalization. This included research, development of papers and the establishment of common positions.

The branch was also active in communicating the Province's position on Equalization and fiscal imbalance, including to the House of Commons' Subcommittee on Fiscal Imbalance, Expert Panel on Equalization and Territorial Formula Financing, and the Council of the Federation Advisory Panel on Fiscal Imbalance.

The branch also forecasts and monitors a number of major revenue sources, including Equalization, social program transfers and the income taxes.

Direction des relations financières intergouvernementales

La Direction des relations financières intergouvernementales est chargée des relations financières fédérales-provinciales et des relations financières provinciales-municipales.

Elle veille à ce que les intérêts financiers du gouvernement provincial soient protégés en offrant des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les relations financières avec le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces. Elle participe aux négociations et aux consultations intergouvernementales sur les programmes de transfert et au maintien de ces programmes, et elle prend part aux consultations intergouvernementales sur le Régime de pensions du Canada. De plus, elle joue un rôle de soutien important à l'occasion des réunions intergouvernementales des ministres des Finances et des premiers ministres.

Tout au long de l'exercice, la direction a participé aux travaux des gouvernements provinciaux et territoriaux sur des questions fédérales-provinciales-territoriales clés, y compris l'amélioration du financement des programmes sociaux et le renforcement de la péréquation. Ces travaux comprennent la recherche, l'élaboration de documents et l'établissement de positions communes.

La direction a également travaillé à faire connaître la position du gouvernement provincial sur la péréquation et le déséquilibre fiscal, notamment au sous-comité de la Chambre des communes sur le déséquilibre fiscal, au Groupe d'experts sur la péréquation et la formule de financement des territoires ainsi qu'au comité consultatif du Conseil de la fédération sur le déséquilibre fiscal.

La direction prévoit et surveille aussi la plupart des principales sources de recettes du gouvernement provincial, y compris les paiements de péréquation, le transfert en matière de programmes sociaux et les impôts sur le revenu.

The Intergovernmental Fiscal Relations Branch is also responsible for providing policy advice, analysis and information pertaining to provincial-municipal fiscal relations. It was responsible for the administration of provisions of the *Municipal Assistance Act*, including the annual determination of the unconditional grant and the monthly payment of municipal net budgets. This branch also administered the Municipal Fine Revenue-Sharing Agreement. Amounts paid are as follows:

- unconditional grant payments to municipalities for 2005-2006 totalled $63,460,796, and

- $1,678,367 was remitted to municipalities under the Municipal Fine Revenue-Sharing Agreement.

In November 2004, a new, four-year unconditional grant mechanism was announced. Beginning in 2005, it provides predictability and stability for municipalities in addition to increased funding levels.

On February 14, 2006, changes were announced in the cabinet and in government departments. As part of the realignment, the new Department of Local Government received responsibility for provincial-municipal fiscal arrangements, including unconditional grants, which were formerly under the Department of Finance. These changes took effect on April 1, 2006.

Fiscal Policy and Economics Branch

The Fiscal Policy and Economics Branch provides policy advice, analysis and information pertaining to fiscal and budget policy as well as the economy.

La Direction des relations financières intergouvernementales est aussi chargée d'offrir des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information concernant les relations financières provinciales-municipales. Elle voit à l'application des dispositions de la *Loi sur l'aide aux municipalités*, y compris la fixation annuelle du montant de la subvention sans condition et le paiement mensuel des budgets municipaux nets. La direction a aussi administré l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes. Les montants ci-dessous ont été versés :

- les subventions sans condition versées aux municipalités au cours de l'excercice 2005-2006 se sont élevées à 63 460 796 dollars;

- un montant de 1 678 367 dollars a été versé aux municipalités au titre de l'Entente de partage des recettes municipales provenant des amendes.

En novembre 2004, le nouveau système quadriennal de subventions sans condition a été annoncé. Entré en vigueur en 2005, il assure aux municipalités un financement stable et prévisible en plus d'accroître les niveaux de financement.

Le 14 février 2006, des changements ont été annoncés au cabinet et dans les ministères. Par suite de ce remaniement, le nouveau ministère des Gouvernements locaux est devenu responsable des accords fiscaux provinciaux-municipaux, y compris les subventions inconditionnelles, qui relevaient auparavant du ministère des Finances. Ces changements sont entrés en vigueur le 1er avril 2006.

Direction de la politique fiscale et économique

La Direction de la politique fiscale et économique fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information ayant trait aux politiques fiscales et budgétaires ainsi qu'à l'économie.

Key elements of the branch's mandate are co-ordination of the multi-year fiscal framework and provincial budget, preparation of the budget speech, monitoring the budget plan, and co-ordinating the government's revenue forecast. The branch forecasts some of the Province's major revenue sources. It also monitors the balanced budget legislation that requires an overall budgetary balance over designated fiscal periods.

The branch also provides socio-economic research, analysis and information services to the government. This includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing economic forecasts for budget planning and other government decision-making, assessing the impact of economic developments upon the province, and assisting departments and agencies in accessing statistical information on the province.

During the year, the branch was involved in the pre-budget consultation process, including the development of a pre-budget consultation paper, review of submissions and stakeholder presentations.

The branch also developed a new *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act*, which provides for greater fiscal accountability and transparency.

In carrying out its economic function, the branch analyzed economic trends in the province and in its major export markets. The review of the Province's economic performance in 2005 and the outlook for 2006 were presented in its annual publication, *The New Brunswick Economy, 2006*, which was tabled in the Legislative Assembly March 28, 2006, along with the budget.

La coordination du plan financier pluriannuel et du budget provincial, la préparation du discours du budget, le suivi du plan budgétaire et la coordination des prévisions des recettes du gouvernement représentent des éléments essentiels de son mandat. Elle prévoit certaines des principales sources de recettes du gouvernement provincial. Elle veille au respect de la loi relative au budget équilibré, qui vise un équilibre budgétaire global au cours de périodes financières désignées.

La direction offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économiques. Ce travail consiste, entre autres, à suivre de près les tendances économiques actuelles et à en rendre compte, à établir des prévisions économiques en vue de la planification budgétaire et de la prise d'autres décisions gouvernementales, à évaluer les incidences de l'évolution économique sur la province et à aider les ministères et les organismes gouvernementaux à obtenir des données statistiques provinciales.

Au cours de l'année, la direction a pris part au processus de consultation prébudgétaire en élaborant un document de consultation prébudgétaire et en examinant les mémoires et les exposés des intervenants.

La direction a également élaboré une nouvelle *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*, qui prévoit une responsabilité et une transparence financières accrues.

Pour s'acquitter de sa fonction économique, la direction a analysé les tendances économiques dans la province et dans ses principaux marchés d'exportation. L'examen du rendement économique du gouvernement en 2005 et les perspectives pour 2006 ont été présentés dans la publication annuelle intitulée *L'économie du Nouveau-Brunswick 2006*, déposée à l'Assemblée législative le 28 mars 2006, en même temps que le budget.

The branch is the source for economic intelligence and statistics contained within departmental publications and other documents, including the *2005-2006 Budget*, the provincial Prospectus (18K), the Premier's *State of the Province Address*, and the multi-year fiscal framework process. The branch also co-ordinates the publication of documents including the budget speech and the *New Brunswick Economy*. Staff of the branch made presentations on international, national and provincial economic conditions to various groups such as credit rating agencies.

La direction est la source des renseignements économiques et statistiques qui sont présentés dans les publications et autres documents du ministère, notamment le *Budget 2005-2006*, le prospectus du gouvernement provincial (formulaire 18-K), le *Discours sur l'état de la province* du premier ministre et le plan financier pluriannuel. Elle coordonne aussi la publication des documents, y compris le discours du budget et *L'économie du Nouveau-Brunswick*. Le personnel de la direction a présenté des exposés sur les conditions économiques internationales, nationales et provinciales à divers groupes tels que les agences d'évaluation du crédit.

The statistical function of the branch is conducted under the *Statistics Act*. Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. The branch also ensured the maintenance and updating of existing socio-economic and demographic data on the Department of Finance Web site.

Les activités de nature statistique de la direction sont menées conformément à la *Loi sur la statistique*. Des statistiques sur la population et l'économie ont été présentées dans des bulletins distribués de façon régulière aux clients du gouvernement provincial. La direction a également veillé au maintien et à la mise à jour des données socio-économiques et démographiques affichées sur le site Web du ministère des Finances.

The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in federal-provincial discussions of statistical issues through the Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy and its committees.

La direction collabore étroitement avec Statistique Canada et elle représente le gouvernement dans les discussions fédérales-provinciales touchant les questions statistiques examinées par le Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique et par ses comités.

In consultation with Statistics Canada, the branch developed and finalized demographic profiles for 55 provincial electoral districts, 15 community economic development agencies and 15 counties in New Brunswick. The branch worked extensively with the Office of the Chief Electoral Officer in supplying data/information for use by the Electoral Boundaries Commission when redrawing the province's 55 electoral boundaries. The branch also assisted Statistics Canada with its publicity campaign to promote the 2006 Census.

En collaboration avec Statistique Canada, la direction a élaboré et mis au point les profils démographiques des 55 circonscriptions électorales provinciales, des 15 agences de développement économique communautaire et des 15 comtés du Nouveau-Brunswick. La direction a collaboré étroitement avec le bureau du directeur général des élections pour préparer des données et de l'information que la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales a pu utiliser pour redéfinir les limites des 55 circonscriptions électorales de la province. La direction a également aidé Statistique Canada à mener sa campagne de publicité pour promouvoir le recensement de 2006.

Budget and Financial Management Division

The mission of the Budget and Financial Management Division is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

The division provides services in two core business areas: budget preparation and monitoring, and Board of Management secretariat services. The nature of these and other initiatives assigned to the division allows it to offer developmental opportunities for the government's internship program and, on occasion, secondments from other divisions of the department and the rest of government.

Budget Preparation and Monitoring

Officials of the division play a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the stated fiscal objectives of government. These plans are continually monitored so that changes in the fiscal forecast can be anticipated and responded to appropriately. The division provides analysis, advice and restraint options for consideration by government. It is also part of the division's mandate to monitor the budget and develop and co-ordinate the expenditure forecasts.

The division achieved the following objectives during the 2005-2006 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;

- developed and implemented the 2005-2006 budget process for ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts

Division de la gestion financière et du budget

La mission de la Division de la gestion financière et du budget est de préconiser une utilisation efficace des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

La division offre des services dans deux secteurs d'activité de base : préparation et suivi du budget et services de secrétariat au Conseil de gestion. La nature de ces services et des autres projets qui lui sont assignés lui permet d'offrir des possibilités de perfectionnement au moyen du programme de stages gouvernemental et, à l'occasion, d'affectations provisoires de membres du personnel d'autres divisions du ministère et d'autres entités du gouvernement.

Préparation et suivi du budget

Les responsables de la division jouent un rôle clé dans l'élaboration des budgets et la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels s'inscrivant dans les objectifs financiers énoncés par le gouvernement. Ces plans sont suivis de près en tout temps pour permettre de prévoir tout changement dans les prévisions financières et d'y réagir de façon appropriée. La division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de compressions. Le suivi du budget ainsi que l'élaboration et la coordination des prévisions de dépenses font aussi partie de son mandat.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions des dépenses provinciales de façon trimestrielle et en vue d'exposés sur le plan financier pluriannuel et le budget annuel;

- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 2005-2006 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à

consistent with government's fiscal plan;

- prepared the 2006-2007 Main Estimates;
- prepared the 2006-2007 Capital Estimates;
- monitored spending of the ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;
- prepared the expenditure portion of the 2004-2005 Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts, and
- provided support to the minister in the Legislative Assembly to obtain authority for appropriations as required under the *Financial Administration Act.*

but spécial et le compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement;

- préparation du budget principal 2006-2007;
- préparation du budget d'immobilisations 2006-2007;
- surveillance des dépenses du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et du compte des organismes de services spéciaux au nom du président du Conseil de gestion;
- préparation de la section portant sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts figurant au volume 1 des Comptes publics 2004-2005;
- soutien au ministre à l'Assemblée législative pour en obtenir les autorisations de crédits budgétaires, conformément aux exigences de la *Loi sur l'administration financière*.

Treasury Division

The Treasury Division is responsible for financing the Province's cash requirements; cash management for the Consolidated Fund; administration of outstanding debenture debt; investment management and administration of pension, sinking, special purpose and trust funds; financial policy analysis and advice; Crown corporation and municipal financing as well as strategic marketing of New Brunswick to investors. It is the sole provider of these services to government and in this capacity is accountable for achieving government's risk management, cost and rate-of-return objectives.

The division is organized to reflect the checks and balances system employed by financial institutions worldwide to ensure separation of transaction origination (front office) from transaction processing (back office) and monitoring functions (middle office).

Debt Management Branch (front office)

On the capital markets side of debt management, the branch is responsible for long-term financing for the Province and its agencies; developing borrowing plans for the New Brunswick Power group of companies and the New Brunswick Electric Finance Corporation (NBEFC). Based on board approval, it implements the plans and manages the Province's and New Brunswick Municipal Finance Corporation's (NBMFC) financial liabilities. In terms of trust fund administration, the branch is responsible for setting investment objectives, providing risk management analysis and advice, pension plan liability analysis, development and monitoring of investment policies, providing accounting advice and services, and preparation of trust fund financial statements.

Division de la trésorerie

La Division de la trésorerie doit assurer le financement des besoins de trésorerie du gouvernement provincial, la gestion de la caisse du fonds consolidé, la gestion de la dette sous forme de débentures non amorties, la gestion des placements, l'administration des caisses de retraite, des fonds d'amortissement, des fonds en fiducie et du fonds à but spécial, l'analyse des politiques financières et la prestation de conseils en la matière, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités, et la promotion stratégique du Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs. La division est la seule entité à fournir ces services au gouvernement et, à ce titre, est responsable de l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de gestion des risques, de coûts et de taux de rendement.

La division est organisée d'une manière qui correspond au système de freins et de contrepoids utilisé par les institutions financières du monde entier pour assurer la séparation entre le point de départ des transactions (marché), le traitement des transactions (post-marché) et les fonctions de surveillance (suivi de marché).

Direction de la gestion de la dette (marché)

Quant à l'aspect de la gestion de la dette qui concerne les marchés financiers, la direction veille au financement à long terme du gouvernement et de ses organismes ainsi qu'à l'élaboration de plans d'emprunt pour le groupe de sociétés d'Énergie Nouveau-Brunswick et la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB). Sous réserve de l'autorisation du conseil, elle met en œuvre les plans du gouvernement provincial et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick (CFMNB) et gère leur passif financier. Pour ce qui est de l'administration des fonds en fiducie, la direction est chargée de fixer les objectifs en matière de placements, de faire l'analyse de la gestion des risques et de fournir des conseils en la matière, d'analyser le passif des régimes de retraite, d'élaborer et de surveiller les politiques de placement, de fournir des services comptables et des conseils en la matière ainsi que de dresser les états financiers des fonds en fiducie.

During 2005-2006, New Brunswick bonds totalling $950 million were sold in the Canadian domestic market, and $46.1 million worth of bonds were sold to the Canada Pension Plan. Of this amount, $506.8 million was used for general provincial purposes, $200 million for the Student Loan program and $289.3 million to refinance maturing bond issues. Additional sales in the amount of $96.8 million were made to support municipal capital spending through the Municipal Finance Corporation and $400 million through the New Brunswick Electric Finance Corporation to address the New Brunswick Power group of companies maturing and new debt requirements.

Advice was provided to the Minister of Finance and Board of Management on trustee issues for 19 funds under management with assets totalling $13.8 billion. These include pension, sinking, trust and special purpose funds, each with unique investment objectives.

Banking and Cash Management (back office)

The branch is responsible for cash management of the consolidated fund, sinking fund and various trust funds, as well as the Province's overall banking arrangements. Specific functions include the preparation of cash flow forecasts, undertaking short-term borrowings on behalf of the Province and its agencies, including the New Brunswick Electric Finance Corporation. Responsibilities also include the performance of investment transactions for the Province, its agencies and trust funds, including money market, fixed-income and foreign exchange transactions, as well as receiving and depositing all provincial revenues to ensure timely receipt and payment of monies to minimize short-term financing charges.

En 2005-2006, des obligations du Nouveau-Brunswick d'une valeur totale de 950 millions ont été vendues sur les marchés intérieurs canadiens, et des obligations d'une valeur de 46,1 millions de dollars ont été vendues au Régime de pensions du Canada. De cette somme, 506,8 millions de dollars ont été utilisés pour les besoins généraux de la province, 200 millions de dollars ont été consacrés au programme de prêts aux étudiants et 289,3 millions de dollars ont servi à refinancer les obligations arrivées à échéance. Des ventes additionnelles d'une valeur de 96,8 millions de dollars ont été faites pour accroître les dépenses en capital des municipalités par l'entremise de la Corporation de financement des municipalités, ainsi que des ventes de 400 millions de dollars par l'entremise de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick pour refinancer les obligations arrivées à échéance du groupe de sociétés d'Énergie Nouveau-Brunswick et répondre à ses besoins de nouveaux emprunts.

Des conseils ont été fournis au ministre des Finances et au Conseil de gestion sur des questions relatives aux fiduciaires de 19 fonds en régie dont les actifs ont une valeur totale de 13,8 milliards de dollars; il s'agit de caisses de retraite, de fonds d'amortissement, de fonds en fiducie et de fonds à but spécial. Chacun a des objectifs de placement spécifiques.

Gestion bancaire et trésorerie (post-marché)

La direction veille à gérer l'encaisse du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et de divers fonds en fiducie ainsi que les ententes bancaires générales du gouvernement. Ses fonctions spécifiques comprennent la préparation de prévisions de trésorerie ainsi que la conclusion des emprunts à court terme pour le gouvernement et ses organismes, notamment la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick. Elle est également chargée d'effectuer les opérations de placement pour le gouvernement, ses organismes et ses fonds en fiducie, notamment sur les marchés monétaires, dans les caisses à revenu fixe et sur les marchés des changes, ainsi que de recevoir et de déposer toutes les recettes provinciales pour assurer la réception et le paiement en temps opportun des sommes afin de réduire au minimum les frais de financement à court terme.

The magnitude of the responsibility assigned to this branch relates not only to the volume of transactions completed in a budgetary year, but also the dollars associated with this activity. In 2005-2006, the branch handled 722 transactions involving $41.7 billion. Of this amount, short-term borrowing amounted to $1.32 billion, foreign exchange transactions $17.1 million (USD), short-term investments $40.4 billion. The branch completed documentation and receipt of $996 million in long-term borrowings.

Corporate Affairs Branch (middle office)

In its compliance role, the branch is responsible for ensuring debt and investment policies and procedures are not only established but are also followed in practice. Having developed the division's strategic, operational and business continuity plans, the branch retains responsibility for their updating, which requires not only a clear understanding of corporate goals but also being current on trends in treasury management. As the division's operational risk manager, the branch is charged with the task of ensuring the appropriate people and technologies are in place. Functions associated with these assignments include marketing New Brunswick securities to the financial community in Canada and abroad, acting as both the operational and contract manager for NBEFC and NBMFC, and administering divisional corporate activities as they relate to the Legislative Assembly, cabinet and the general public.

L'ampleur des responsabilités confiées à cette direction tient non seulement à la quantité d'opérations effectuées pendant un exercice financier, mais aussi aux montants d'argent gérés. En 2005-2006, la direction a effectué 722 opérations d'une valeur totale de 41,7 milliards de dollars. De cette somme, les emprunts à court terme se sont chiffrés à 1,32 milliard, les opérations de change à 17,1 million (dollars US) et les placements à court terme à 40,4 milliards. La direction, après avoir préparé la documentation requise, a reçu 996 millions de dollars d'emprunts à long terme.

Direction des affaires corporatives (suivi de marché)

Dans son rôle de surveillance, la direction est chargée de veiller non seulement à ce que des politiques et des procédures en matière de dettes et de placements soient établies, mais aussi à ce qu'elles soient respectées. Après avoir élaboré les plans stratégiques, opérationnels et de continuité des opérations de la division, la direction garde la responsabilité de leur mise à jour, ce qui exige non seulement une compréhension claire des objectifs de l'organisation, mais aussi une connaissance des tendances actuelles en matière de gestion de trésorerie. En tant que gestionnaire des risques opérationnels de la division, la direction est chargée de veiller à ce que les personnes et les technologies nécessaires soient en place. Les tâches qui découlent de ces attributions sont notamment de promouvoir les valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick auprès des milieux financiers du Canada et de l'étranger, d'agir comme gestionnaire des opérations et des marchés pour la CFENB et la CFMNB ainsi que d'administrer les activités générales de la division ayant trait à l'Assemblée législative, au Cabinet et au grand public.

Revenue and Taxation Division

The Revenue and Taxation Division provides policy advice, information and recommendations with respect to the analysis, design and implementation of the Province's tax policies. It assures fair, effective and efficient administration of tax and regulatory programs. It also offers policy advice and information in respect of federal-provincial-territorial tax policy relations.

The division also provides policy advice on the development, implementation and administration of New Brunswick's lottery and gaming policy.

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and analyzes tax policy issues. It develops options, provides information, advice and recommendations, and implements legislative measures in support of the government's tax policy priorities. The policy work of the branch includes all areas of taxation: income tax (corporate and personal); consumption taxes (HST, gasoline and motive fuel tax, tobacco tax); property tax, and other taxes. In addition, the branch provides support to the government in the development and implementation of lottery and gaming policy.

Responsibilities of the Tax Policy Branch include:

- analysis of social, economic and revenue impacts of the Province's tax system and tax policy options;

Division du revenu et de l'impôt

La Division du revenu et de l'impôt offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information, et elle formule des recommandations au sujet de l'analyse, de l'élaboration et de la mise en place des politiques fiscales du gouvernement. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes d'impôt et de réglementation. Elle offre également des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques fiscales.

La division fournit aussi des conseils d'orientation stratégique sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'administration de la politique du Nouveau-Brunswick sur les loteries et les jeux de hasard.

Direction de la politique de l'impôt

La Direction de la politique de l'impôt effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques fiscales. Elle élabore des options, elle offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et elle met en œuvre des mesures législatives appuyant les priorités du gouvernement en matière de politiques fiscales. Le travail d'élaboration des politiques de la direction a trait à tous les aspects de l'imposition: impôt sur le revenu (des sociétés et des particuliers), taxes à la consommation (TVH, taxe sur l'essence et les carburants, taxe sur le tabac), impôt foncier et autres taxes. La direction offre également du soutien au gouvernement pour l'élaboration et l'application de politiques relatives aux loteries et aux jeux de hasard.

Les responsabilités de la Direction de la politique de l'impôt sont les suivantes :

- analyse des incidences sociales et économiques du système d'imposition provincial et des options en matière de politiques fiscales et de leurs répercussions sur les recettes;

- design and formulation of tax measures, benefits and credits;

- development and implementation of tax and gaming legislation and regulations;

- development of tax studies and discussion papers;

- development of tax models in support of tax research;

- development of tax policy options and proposals for the annual budget and, subsequently, the drafting of the tax measures section of the budget document;

- provision of policy advice and information in respect of tax policy relations with the Government of Canada and other provincial governments;

- negotiation of tax co-operation, collection and administration agreements plus the ongoing maintenance of those agreements with the federal government;

- negotiation and liaison with the federal government regarding tax policy matters, including HST, tobacco tax, personal income tax and corporate income tax;

- provision of information to the general public and the private sector in the interest of providing a better understanding of tax policy measures and the tax system in general;

- monitoring of tax developments in other jurisdictions;

- development and implementation of New Brunswick's policies with respect to lotteries, gaming and harness racing;

- conception et formulation de mesures et d'avantages fiscaux ainsi que de crédits d'impôt;

- élaboration et mise en œuvre des lois et des règlements en matière d'imposition et de jeux de hasard;

- réalisation d'études et de documents de travail sur la fiscalité;

- élaboration de modèles d'imposition à l'appui des recherches dans ce domaine;

- élaboration d'options en matière de politiques fiscales et de propositions pour le budget annuel, puis rédaction de la section du document budgétaire portant sur les mesures fiscales;

- prestation de conseils d'orientation stratégique et d'information sur les relations avec le gouvernement du Canada et les gouvernements des autres provinces en matière de politiques fiscales;

- négociation d'ententes de collaboration, de perception et d'administration fiscales, et maintien de ces ententes avec le gouvernement fédéral;

- négociation et liaison avec le gouvernement fédéral concernant des questions de politiques fiscales, y compris en ce qui a trait à la TVH, à la taxe sur le tabac, à l'impôt sur le revenu des particuliers et à l'impôt sur le revenu des sociétés;

- prestation de renseignements au grand public et au secteur privé afin d'assurer une meilleure compréhension des mesures relatives aux politiques fiscales et du système d'imposition en général;

- suivi de la structure fiscale des autres provinces;

- élaboration et mise en œuvre des politiques du Nouveau-Brunswick en matière de loteries, de jeux de hasard et de courses attelées;

- provision of policy advice, information and liaison with First Nations with respect to revenue-sharing agreements, and

- provision of secretariat services to the Lotteries Commission of New Brunswick.

The branch developed options for implementation of the following 2006-2007 Budget measures:

- provincial income tax credit amounts and tax brackets will continue to be indexed to protect against inflation;

- a targeted investment tax credit will provide incentives for qualifying forestry industries to invest in New Brunswick; effective for investments made after March 31, 2006, forestry companies will qualify for a rebate of 50% of investments in manufacturing and processing equipment up to a maximum of 50% of the provincial property tax paid for the year.

In addition, the branch developed options with respect to the large corporation capital tax. On December 23, 2005, government announced that the Large Corporation Capital Tax would be reduced to 0.25% in 2006.

In November 2005, the Home Heating Oil Benefit was put in place to provide help to families hardest hit by rising energy costs. Qualifying individuals and families (total 2004 family income below $45,000, living in New Brunswick on December 31, 2004, not receiving social assistance), who used home heating oil as the primary method to heat their homes, were able to apply for a refund of up to $200. For fiscal year 2005-2006, 18,466 New Brunswickers benefited from this program. Refunds between $100 and $200 were paid, with the total amount of the program reaching $3.0 million.

- conseils d'orientation stratégique, information et liaison avec les Premières nations concernant les ententes de partage des recettes;

- prestation de services de secrétariat à la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick.

La direction a élaboré des options pour la mise en œuvre des mesures suivantes prévues au budget de 2006-2007 :

- Les montants de crédits d'impôts provinciaux sur le revenu et les tranches d'imposition continueront d'être indexés afin d'assurer une protection contre l'inflation.

- Un crédit d'impôt à l'investissement ciblé incitera les compagnies forestières admissibles à investir au Nouveau-Brunswick. En vigueur pour les investissements qui seront effectués après le 31 mars 2006, les compagnies forestières auront droit à un remboursement de 50% au titre de leurs investissements en équipements de fabrication et de transformation, jusqu'à concurrence de 50% de l'impôt foncier provincial payé pour l'année en question.

De plus, la direction a formulé des options visant l'impôt sur le capital des grandes sociétés. Le 23 décembre 2005, le gouvernement a annoncé que l'impôt sur le capital des grandes sociétés serait ramené à 0,25 % en 2006.

En novembre 2005, la prestation pour l'huile à chauffage domestique (mazout) a été établie pour aider les familles les plus durement touchées par la hausse des coûts de l'énergie. Les personnes et les familles admissibles (dont le revenu familial total était inférieur à 45 000 $ en 2004, qui résidaient au Nouveau-Brunswick le 31 décembre 2004 et qui ne recevaient pas d'aide sociale) qui utilisent principalement l'huile à chauffage domestique pour chauffer leur résidence ont pu demander un remboursement maximal de 200 $. Pour l'année financière 2005-2006, 18 466 personnes au Nouveau-Brunswick ont bénéficié du programme.

The branch continued to act as liaison to facilitate the gaming and tax revenue-sharing agreements with First Nations, which were currently under government review.

As well, the branch provided analysis and advice, conducted research and continued jurisdictional monitoring with respect to its role as advisor on provincial gaming policy.

Revenue Administration Branch

The Revenue Administration Branch administers assigned revenue and taxation programs associated primarily with real property and consumption taxes.

The branch is headed by the provincial tax commissioner and consists of three operational sections: Tax Program Administration, Audit and Investigation Services and Account Management. The branch also includes a section responsible for liaison with the Canada Revenue Agency.

In addition, over the year, the Department of Finance worked extensively with the Canada Revenue Agency (CRA) in the administration of various tax programs such as the Harmonized Sales Tax and the New Brunswick income tax. These programs are governed by formal agreements and memoranda of understanding that require the CRA to account for, and report to, the Province on all administrative and operational results.

New Brunswick and the other provinces and territories participate with the CRA on several national working committees that attempt to enhance tax administration practices in Canada.

Des remboursements allant de 100 $ à 200 $ ont été versés, et le coût total du programme a atteint 3 millions de dollars.

La direction a continué de servir d'agent de liaison pour faciliter les accords, que le gouvernement examinait, sur le partage des recettes issues de l'impôt et des jeux de hasard avec les Premières nations.

La direction a également fourni des analyses et des conseils, effectué des recherches et exercé une surveillance constante de ce qui se passe ailleurs, dans le cadre de son rôle de conseiller en matière de politique provinciale applicable aux jeux de hasard.

Direction de l'administration du revenu

La Direction de l'administration du revenu administre les programmes ayant trait aux recettes et à l'imposition associés principalement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation.

Elle est dirigée par le commissaire de l'impôt provincial et comprend trois sections : Administration des programmes d'impôt, Services de vérification et d'enquête et Gestion des comptes. La direction comprend aussi une section chargée d'assurer la liaison avec l'Agence du revenu du Canada.

De concert avec l'Agence du revenu du Canada (ARC), le ministère des Finances a aussi entrepris au cours de l'exercice des travaux d'envergure au sujet de l'administration de divers programmes d'impôt tels la taxe de vente harmonisée et l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick. Ces programmes sont régis par des ententes officielles et des protocoles d'entente qui obligent l'ARC à rendre compte de tous les résultats administratifs et opérationnels et à les présenter à la province.

Le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires siègent avec l'ARC à divers comités de travail nationaux qui ont pour but d'améliorer les pratiques d'administration fiscale au Canada.

They also develop opportunities to combat the underground economy by encouraging voluntary compliance through public awareness.

Tax Program Administration

The Tax Program Administration unit is responsible for certain administrative aspects of the consumption tax programs. It also provides other general administrative services to the branch.

Responsibilities include:

- development and ongoing review of licence and refund application forms, tax guides, bulletins, and notices including the provision of tax information on the department's Web site;
- development and ongoing review of administrative policies and procedures;
- provision of information to the public, expert advice and consultation;
- provision of registration and licensing services for taxation programs;
- assistance with the development of the Revenue and Taxation Division's legislative proposals;
- assistance with the analysis and review of formal objections to tax assessments, and co-ordination of the appeals process, which includes making presentations at hearings on behalf of the department;
- interpretations of tax legislation relative to native issues and development of processes for delivering Section 87 exemptions under the federal *Indian Act*;
- provision of call centre services for the division for the receipt and distribution of telephone inquiries;

Ils élaborent également des moyens de combattre l'économie souterraine en encourageant la conformité volontaire grâce à la sensibilisation du public.

Administration des programmes d'impôt

L'Unité de l'administration des programmes d'impôt s'occupe de certains aspects administratifs des programmes de taxes à la consommation. Elle offre aussi d'autres services administratifs généraux à la direction.

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes :

- élaboration et examen continu des formulaires de demande de permis et de remboursement, des guides d'impôt, des bulletins et des avis, y compris l'affichage de renseignements fiscaux sur le site Web du ministère;
- élaboration de directives et de méthodes administratives, et examen continu de celles-ci;
- renseignements au public, conseils de spécialistes et services de consultation;
- services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences relativement aux programmes d'impôt;
- aide à l'élaboration des propositions législatives de la Division du revenu et de l'impôt;
- aide à l'analyse et à l'examen des oppositions officielles aux avis de cotisation et coordination de la procédure d'appel, y compris la présentation des arguments du ministère à l'audition de l'appel;
- interprétation des lois fiscales relatives aux questions autochtones et élaboration de processus pour accorder des exemptions en vertu de l'article 87 de la *Loi sur les Indiens* fédérale;
- services de centre d'appels pour la division, consistant à recevoir et à acheminer les demandes de renseignements téléphoniques;

- participation in federal-provincial collaborative tax administration initiatives.

Administrative accomplishments of the unit during the 2005-2006 fiscal year included:

- research and preparation of responses to 17 notices of objection and co-ordination of three ministerial tax appeals;
- development of administrative process relating to the Home Heating Oil Benefit offered by government this fiscal year;
- introduction of the following measures in conjunction with the department's consultative process with producers to enact tighter controls over the availability of tax-exempt fuel and implement increased accountability for consumers of tax-exempt fuel:
  - implementation of the new annual fuel purchase and usage reporting requirement to those classes of consumers holding valid fuel exemption cards and purchaser's permits;
  - modifications of the unit's Consolidated Registration System (CRS) to capture the data received on annual fuel purchase and usage reports, necessary to support the division's monitoring and follow-up action associated with the administration of the fuel tax exemption program.
- represented New Brunswick on governance committees under the International Fuel Tax Agreement (IFTA);

- participation aux initiatives conjointes des gouvernements fédéral et provincial en matière d'administration de l'impôt.

Parmi les réalisations administratives de l'unité au cours de l'exercice 2005-2006, notons les suivantes :

- recherche relative à 17 avis d'opposition et préparation des réponses, et coordination de trois appels de l'impôt pour le ministère;
- élaboration du processus administratif relatif à l'aide financière pour l'huile à chauffage (mazout) qui a été offerte par le gouvernement pendant l'exercice financier;
- adoption des mesures ci-dessous, en conjugaison avec le processus de consultation du ministère auprès des producteurs, afin de mieux contrôler la disponibilité du carburant exempté de la taxe et d'accroître la responsabilisation des consommateurs du carburant exempté de la taxe :
  - nouvelle obligation imposée aux consommateurs titulaires d'une carte d'exonération de la taxe, de présenter un rapport annuel sur l'achat et l'utilisation de carburants, sur les carburants ou d'un permis d'acheteur valide;
  - changements apportés au système intégré d'enregistrement de l'unité pour permettre de saisir les données reçues dans les rapports annuels sur l'achat et l'utilisation des carburants, lesquelles sont nécessaires pour appuyer les mesures de contrôle et de suivi de la division relativement à l'administration de l'exemption de la taxe sur le carburant;
- représentation du Nouveau-Brunswick au sein des comités de gouvernance établis en application de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants;

- represented New Brunswick on the federal/provincial/industry Fuel Tax Council and the Tobacco Steering Committee, the mandates of which are to simplify and standardize the administration and collection of fuel and tobacco tax revenues across the country;

- ongoing development and implementation of a new electronic reference system to provide division staff with comprehensive online information on all administrative aspects of assigned programs, including database and desktop procedures, tax interpretations and historical data;

- ongoing research and development of new content and updates within the electronic system in the following areas:

  - the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* interpretation manual;

  - the *Tobacco Tax Act* interpretation manual;

  - the *Revenue Administration Act* interpretation manual;

  - the First Nations interpretation procedures manual;

  - the desktop administrative procedures for the revenue collection process relating to minerals, oil and natural gas;

  - the desktop procedures for the licensing and registration function;

- représentation du Nouveau-Brunswick au sein du conseil fédéral-provincial-sectoriel de la taxe sur le carburant et du comité directeur sur le tabac, qui ont pour mandat de simplifier et d'uniformiser, à l'échelle du pays, l'administration et la perception des recettes provenant des taxes sur les carburants et le tabac;

- développement et mise en application constants d'un nouveau système de référence électronique pour fournir au personnel de la division des renseignements complets en ligne concernant tous les aspects administratifs des programmes assignés, y compris la procédure de base de données, les méthodes informatiques, les interprétations fiscales et les données historiques;

- de façon courante, recherche et développement d'un nouveau contenu et de mises à jour du système électronique dans les domaines suivants :

  - manuel d'interprétation de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*;

  - manuel d'interprétation de la *Loi de la taxe sur le tabac*;

  - manuel d'interprétation de la *Loi sur l'administration du revenu*;

  - manuel de méthodes d'interprétation concernant les Premières nations;

  - méthodes informatiques applicables à l'administration du processus de perception des recettes provenant des minéraux, du pétrole et du gaz naturel;

  - méthodes informatiques applicables à la délivrance de permis et de licences et à l'enregistrement;

- the systems procedures for the Consolidated Registry System;
- the procedures manual for the Inspection and Investigation Unit.

- responded to 82,196 public inquiries on tax and regulatory matters, and
- administration of a licensing program covering 1,014 registrants under IFTA, 42 gasoline and motive fuel wholesalers and 775 retailers, 41 tobacco wholesale vendors, 1,732 tobacco retail vendors, 3,752 exempt fuel card holders and 315 purchaser's permit holders.

Audit and Investigation Services

A key component of maximizing voluntary compliance is an effective audit and investigation program targeted at areas of revenue at risk. The section is committed to ensuring that a level playing field exists for all taxpayers and for allocating its resources to ensure maximum compliance with the assigned laws.

During the 2005-2006 fiscal year, the former Inspection and Investigation Unit was merged with Audit Services to form the present Audit and Investigation Services Unit.

Audit and Investigation Services is responsible for:

- delivering comprehensive audit and investigation programs relative to:
  - *Gasoline and Motive Fuel Tax Act;*
  - *Tobacco Tax Act;*

- méthodes applicables au système intégré d'enregistrement;
- manuel des méthodes de l'Unité des inspections et des enquêtes;

- traitement de 82 196 demandes de renseignements du public sur des questions de fiscalité et de réglementation;
- administration d'un programme de délivrance de permis et de licences applicable à 1 014 inscrits en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (EITC), à 42 grossistes et à 775 détaillants d'essence et de carburants, à 41 grossistes et à 1 732 détaillants de tabac, à 3 752 titulaires d'une carte d'exemption de la taxe sur les carburants et à 315 titulaires de permis d'acheteur.

Services de vérification et d'enquête

Un programme de vérification et d'enquête efficace ciblant les domaines à risque en matière de recettes représente un élément essentiel pour maximiser l'observation volontaire. Les Services de vérification et d'enquête sont résolus à veiller au traitement équitable de tous les contribuables et à allouer les ressources de façon à garantir une conformité maximale aux lois pertinentes.

Pendant l'exercice financier 2005-2006, l'ancienne Unité des inspections et des enquêtes a été fusionnée aux Services de vérification pour former l'actuelle Unité des services de vérification et d'enquête.

Les Services de vérification et d'enquête ont les responsabilités suivantes :

- dispenser des programmes généraux de vérification et d'enquête concernant :
  - la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants;*
  - la *Loi de la taxe sur le tabac;*

- *Metallic Minerals Tax Act,* and performing royalty audits under the *Oil and Natural Gas Act*, the *Mining Act* and the *Quarriable Substances Act;*

- New Brunswick-based interjurisdictional carriers as a member jurisdiction of International Fuel Tax Agreement;

- registration fees on New Brunswick-based inter-jurisdictional carriers as a member of the International Registration Plan (IRP) on behalf of the Department of Public Safety.

- reviewing allocations of income by corporations under income tax and large corporation capital tax legislation;

- performing audits on lottery licence holders under the Lotteries Commission terms and conditions, in conjunction with the Department of Public Safety;

- conducting audits of certain rebates allowable under the *Harmonized Sales Tax Act* (HST); these rebates pertain to the 8% provincial component of HST relating to research and development expenditures of universities and segregated funds;

- providing guidance and feedback in drafting and implementing legislation, conducting special projects and providing support to the appeal process, and

- strategically working, as part of a national initiative, to reduce the number of individuals and businesses operating in the underground economy.

- la *Loi de la taxe sur les minéraux métalliques* et les vérifications des redevances prévues par la *Loi sur le pétrole et le gaz naturel,* la *Loi sur les mines* et la *Loi sur l'exploitation des carrières*;

- à titre de gouvernement membre de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, les transporteurs concernés basés au Nouveau-Brunswick;

- à titre de membre du Plan international d'immatriculation (PII) et au nom du ministère de la Sécurité publique, les droits d'immatriculation exigés des transporteurs concernés basés au Nouveau-Brunswick;

- examiner la répartition du revenu des sociétés en vertu des dispositions législatives concernant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital des grandes sociétés;

- réaliser des vérifications de titulaires d'une licence de loteries en vertu des modalités de la Commission des loteries, et ce, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique;

- effectuer la vérification de certaines remises accordées en vertu de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* (TVH), remises qui sont liées à la portion provinciale de 8 % de la TVH applicable aux dépenses de recherche et de développement des universités et aux fonds distincts;

- offrir des conseils et des commentaires en vue de la rédaction et de la mise en œuvre des lois, réaliser des projets spéciaux et offrir un soutien relatif au processus d'appel;

- participer de façon stratégique à une mesure nationale visant à réduire le nombre de personnes et d'entreprises œuvrant au sein de l'économie souterraine.

Enhancement of voluntary compliance represents a significant element in the branch's core responsibility of collecting taxes. It is believed that attitudes towards compliance with tax laws may be positively influenced at earlier stages with effective educational programs.

The emphasis is on risk-based account selection to encourage taxpayer compliance, provide education, and ensure geographic and industry coverage.

The Audit and Investigation Services continued to focus on areas with identified risk factors as well as a number of cases selected at random. It is designed to support the voluntary nature of the tax collection system by:

- giving reassurance to compliant taxpayers/ collectors that all who have an obligation will pay their fair share and will be treated consistently, and
- identifying taxpayers or collectors who are not paying or collecting the tax, recouping the revenue lost and applying the applicable penalties.

For the fiscal year ending March 31, 2006, 425 gasoline and motive fuel audits and investigations were completed under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*. This included eight audits on wholesalers, 40 audits on retailers, 97 audits on farmers, 112 audits on wood producers, 25 audits on fishers, 22 audits on manufacturers, two audits on forest workers, three audits on silviculturists, six audits on aquaculturists, three audits on consumers, four audits on mining operations, 60 investigations, 13 objections and appeals and 30 refund reviews. In addition, 539 inspections were conducted and 1,033 fuel samples were taken from motor vehicles, which resulted in the issuance of 64 violation tickets.

Le renforcement de l'observation volontaire des lois est un élément important de la responsabilité fondamentale de la direction, qui consiste à percevoir les taxes. Les Services de vérification et d'enquête sont d'avis qu'il est possible d'influencer positivement les attitudes à l'égard de l'observation des lois fiscales en offrant, dès le départ, des programmes éducatifs efficaces.

L'accent est mis sur la sélection des comptes en fonction du risque, afin de favoriser l'observation fiscale, de sensibiliser les contribuables et d'étendre la vérification aux différentes régions et aux divers secteurs d'activité.

Les Services de vérification et d'enquête ont continué de porter principalement sur les domaines pour lesquels des facteurs de risque ont été établis, ainsi que sur un certain nombre de cas sélectionnés au hasard. Ces activités visent à appuyer la nature volontaire du système de perception des taxes :

- en assurant aux contribuables et aux percepteurs de taxes qui sont respectueux des règles que tous verseront leurs justes parts et seront traités de la même façon;
- en détectant les cas de non-versement ou de non-perception des taxes, en récupérant les recettes non perçues et en imposant les pénalités applicables.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006, 425 vérifications et enquêtes ont été réalisées en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. Huit vérifications ont porté sur des grossistes et 40, sur des détaillants; 97 vérifications ont porté sur des agriculteurs, 112 sur des producteurs de bois, 25 sur des pêcheurs, 22 sur des fabricants, deux sur des travailleurs forestiers, trois sur des sylviculteurs, six sur des aquaculteurs, trois sur des consommateurs et quatre sur des exploitations minières. De plus, 60 vérifications, 13 oppositions aux avis de cotisation et appels et 30 remboursements ont fait l'objet d'une vérification, 539 inspections ont été effectuées ainsi que 1 033 prélèvements d'échantillons d'essence sur des véhicules à moteur, à la suite desquels 64 billets de contravention ont été décernés.

Employees have been involved on working committees under the Canadian Fuel Tax Council with a goal of simplifying and standardizing the administration of fuel taxes across Canada. In addition, they play an active role in the Federation of Tax Administrators, Fuel Tax Section, Northeast Region, dealing with fuel tax issues that impact the northeast United States and the bordering Canadian provinces. Also, Audit and Investigation Services plays an active role on the Canada/USA Fuel Movement Task Force.

In addition, 21 audits were completed under the IFTA program: nine high-distance audits, 10 medium-distance audits and two low-distance audits. As well, three investigations were completed and 30 inspections were conducted. In addition, Audit and Investigation Services takes an active role in the administration of the International Fuel Tax Agreement. This activity includes representing the province at the annual IFTA business meeting, representing the province at the Annual IFTA Audit and International Registration Plan (IRP) workshop and representing Canada on the IFTA Dispute Resolution Committee.

Under the IRP, the section performed 20 audits and investigations. Also, Audit and Investigation Services takes an active role as a Canadian representative on the Audit Committee for the International Registration Plan.

The Audit and Investigation Services section also reviewed 186 IFTA and 153 IRP audits performed by other jurisdictions on our behalf.

During the year, the section completed 14 audits on tobacco retail vendors, 33 restricted audits, 10 investigations and five educational visits with retailers. The section also completed eight wholesale vendor audits, processed 10 refunds, completed six

Des membres du personnel ont siégé à des comités de travail du conseil canadien de la taxe sur le carburant, dans le but de simplifier et d'uniformiser l'administration de cette taxe dans l'ensemble du Canada. Nous jouons également un rôle actif dans la section de la taxe sur le carburant de la Federation of Tax Administrators pour la région du Nord-Est, qui s'occupe des questions relatives à la taxe sur le carburant qui ont des incidences sur le nord-est des États-Unis et les provinces canadiennes limitrophes. Les Services de vérification et d'enquête jouent également un rôle actif dans le groupe de travail canado-américain sur le transport des carburants.

De plus, 21 vérifications ont été effectuées dans le cadre de l'EITC, soit neuf visant des transporteurs ayant parcouru de grandes distances, 10 visant des transporteurs ayant parcouru des distances moyennes et deux visant des transporteurs ayant parcouru de faibles distances. De plus, trois enquêtes et 30 inspections ont été effectuées. Les Services de vérification et d'enquête jouent également un rôle actif dans l'administration de l'EITC, notamment en représentant la province à la séance de travail annuelle de l'EITC, à la vérification annuelle de l'EITC et à l'atelier annuel sur le Plan international d'immatriculation (PII), et en représentant le Canada au comité de règlement des différends sur l'EITC.

La section a effectué 20 vérifications et enquêtes se rapportant au PII. Les Services de vérification et d'enquête jouent également un rôle actif en tant que représentants du Canada au comité de vérification du Plan international d'immatriculation (PII).

De plus, les Services de vérification et d'enquête ont passé en revue des vérifications réalisées en notre nom par d'autres gouvernements, à savoir 186 vérifications en vertu de l'EITC et 153 en vertu du PII.

Au cours de l'exercice, la section a effectué auprès de détaillants de tabac 14 vérifications, 33 vérifications restreintes, 10 enquêtes et cinq visites à des fins éducatives. Auprès de grossistes, la section a effectué huit vérifications et six enquêtes,

investigations and assisted with three objections at the wholesale level. In addition, 286 inspections were conducted, resulting in the issuance of nine violation tickets. Audit and Investigation Services continued to work closely with the RCMP and municipal police forces in the province relative to initiatives aimed at curbing the influx of contraband tobacco. Audit and Investigations has been active at the national level by representing the province on the Interprovincial Tobacco Working Group.

During the year, one audit was completed under the *Metallic Minerals Tax Act* and one audit under the *Quarriable Substances Act*. In addition, Audit and Investigations represented the province at the national Mines and Minerals Revenue Assessors' meeting.

The section reviewed 163 Corporate Income Allocation files, supplied by CRA, for accuracy and completeness. The section met several times during the year with officials from the Canada Revenue Agency (CRA) to obtain information related to Corporate Income Allocation and discuss common issues. Throughout the year, the section has increased investigation work to ensure that the allocation of taxable income to New Brunswick from corporations with permanent establishments in New Brunswick has been properly determined. The section has also continued to be actively involved in a federal-provincial project dealing with the underground economy. It also represents the province on the Federal/Provincial/Territorial Income Allocation Working Group.

In addition, eight audits under the *Financial Corporation Capital Tax Act* were completed during the year.

The section also conducted eight audits on the 8% provincial component of HST relating to First Nations agreements.

a traité 10 remboursements et a participé au règlement de trois oppositions. De plus, 286 inspections ont été effectuées, et neuf billets de contravention ont été décernés en conséquence. Les Services de vérification et d'enquête ont continué de travailler en étroite collaboration avec la GRC et les corps de police municipaux de la province dans le cadre d'initiatives visant à freiner l'entrée de tabac de contrebande. La section a joué un rôle actif au niveau national en représentant la province au sein du groupe de travail interprovincial sur le tabac.

Au cours de l'exercice, une vérification a été effectuée en vertu de la *Loi de la taxe sur les minéraux métalliques*, et une en vertu de la *Loi sur l'exploitation des carrières*. De plus, les Services de vérification et d'enquête ont représenté la province à la réunion nationale des évaluateurs de recettes provenant des mines et des minéraux.

La section a vérifié l'exactitude et l'intégralité de 163 dossiers de répartition des revenus de sociétés, fournis par l'Agence du revenu du Canada (ARC). À plusieurs reprises au cours de l'exercice, la section a rencontré des fonctionnaires de l'ARC pour obtenir des renseignements relatifs à la répartition des revenus des sociétés et discuter des questions d'intérêt commun. Au cours de l'exercice, la section a intensifié son travail d'enquête pour s'assurer, à l'égard des sociétés ayant des établissements permanents au Nouveau-Brunswick, que la portion de leur revenu imposable attribuée au Nouveau-Brunswick était déterminée correctement. La section a également continué de participer activement à un projet fédéral-provincial portant sur l'économie souterraine. Elle représente également la province au groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la répartition des revenus.

En outre, huit vérifications ont été réalisées au cours de l'exercice en vertu de la *Loi de la taxe sur le capital des corporations financières*.

Huit vérifications ont été réalisées relativement à la portion provinciale de 8 % de la TVH se rapportant aux ententes avec les Premières nations.

The section conducted 19 audits of charitable gaming licence holders, which were completed on behalf of the Department of Public Safety.

Account Management

The Account Management section has two responsibility areas: Tax Accounting and Refunds Unit and the Accounts Receivable Unit. Customer service is a key focus; this section is in direct contact with the general public on a daily basis either by telephone, correspondence or visitation.

During the 2005-2006 fiscal year, the section was responsible for:

- processing property tax, consumption tax, mineral tax and royalties payments and reports;
- processing Provincial Vehicle Tax payments and Harmonized Sales Tax paid at Service New Brunswick centres;
- administering and confirming payment of Tangible Personal Property Tax on private transfers of boats and aircraft;
- providing accounting functions relating to revenue and receivables;
- monitoring and collecting outstanding receivables for property and consumption taxes;
- carrying out enforced collection procedures, where required;
- processing property and consumption tax refunds;
- processing applications for the Low-income Seniors' Benefit;

La section a effectué au nom du ministère de la Sécurité publique 19 vérifications de titulaires d'une licence de jeux de hasard à des fins de bienfaisance.

Gestion des comptes

La Section de la gestion des comptes comporte deux secteurs de responsabilité : l'Unité des paiements et remboursements d'impôt et l'Unité des comptes débiteurs. Le service à la clientèle joue un rôle clé; la section a un contact direct avec le grand public tous les jours, que ce soit par téléphone, par correspondance ou à l'occasion de visites.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la section a assumé les responsabilités suivantes :

- traitement des paiements et des rapports relatifs à l'impôt foncier, aux taxes de consommation et aux taxes et redevances pour les minéraux;
- traitement des versements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules et de la taxe de vente harmonisée effectués dans les centres de Services Nouveau-Brunswick;
- administration et confirmation du paiement de la taxe sur les biens personnels désignés dans les cas de ventes privées de bateaux et d'aéronefs;
- exécution des fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes débiteurs;
- suivi et recouvrement des comptes débiteurs non réglés relativement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation;
- exécution des activités de recouvrement, au besoin;
- traitement des remboursements d'impôt foncier et de taxes à la consommation;
- traitement des demandes de prestation pour personnes âgées à faible revenu;

- processing applications for the Home Heating Oil Benefit;
- issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices;
- administering the Financial Corporation Capital Tax program;
- administering the federal payment-in-lieu of property tax program, and
- administering the Small Business Investor Tax Credit program.

Commencing in April 2004, the administration of the tax and royalties noted below was transferred from the Department of Natural Resources. This section performs functions related to return and payment processing, collections and revenue accounting. Included are :

- metallic minerals tax;
- peat, sand and gravel royalties;
- coal, potash and salt royalties, and
- oil and natural gas royalties.

The section accounted for revenues in excess of $1.07 billion, including municipal real property tax levies. The section processed approximately 550,000 individual payment transactions from real property, gasoline and motive fuel, tobacco, pari-mutuel, financial corporation capital and HST-related taxes through various payment channels. The accounting unit of the section maintained all financial statements, revenue adjustments and allocations to ensure accountability for stated revenues.

- traitement des demandes d'aide financière pour l'huile à chauffage (mazout);
- émission des avis annuels d'évaluation foncière et d'impôt et d'avis supplémentaires;
- administration du programme de la taxe sur le capital des corporations financières;
- administration du programme de subvention fédérale tenant lieu de paiement de l'impôt foncier;
- administration du Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.

En avril 2004, le ministère des Ressources naturelles a transféré l'administration de la taxe et des redevances ci-dessous. La section s'occupe des tâches associées au traitement des déclarations et des paiements, aux recouvrements et à la comptabilité des recettes. Cela comprend :

- la taxe sur les minéraux métalliques;
- les redevances pour la tourbe, le sable et le gravier;
- les redevances pour le charbon, la potasse et le sel;
- les redevances pour le pétrole et le gaz naturel.

La section a perçu des recettes de plus de 1,07 milliard de dollars, y compris les impôts fonciers municipaux. Elle a traité, par des voies diverses, environ 550 000 paiements se rapportant à l'impôt foncier, aux taxes sur l'essence et les carburants, au tabac, au pari mutuel, au capital des corporations financières et à la TVH. Le service de la comptabilité a préparé tous les états financiers et s'est chargé des rajustements et de la répartition des recettes afin de s'acquitter de son obligation de rendre compte des recettes déclarées.

The Tax Accounting and Refunds Unit verified and approved 62,541 refunds and credits for a total of $49.448 million during fiscal year 2005-2006.

- 7,733 property tax refunds ..... $9.160 M
- 3,545 fuel and tobacco tax refunds ..... $29.040 M
- 95 Harmonized Sales Tax refunds ..... $2.609 M
- 258 Provincial Vehicle Tax refunds ..... $0.099 M
- 32,152 Low-income Seniors' Benefits ..... $3.215 M
- 134 Small Business Investor Tax Credits ..... $1.228 M
- 6 royalty refunds ..... $0.002 M
- 24 Financial Corporation Capital Tax refunds ..... $1.064 M

Service New Brunswick offices processed an additional 28,448 low-income property tax allowance claims, resulting in tax account credits of $5.575 million for the allowance related to the 2005 taxation year.

The unit implemented an administrative process to handle applications under the new Home Heating Oil Benefit. As of March 31, 2006, 19,976 applications were reviewed, resulting in 18,466 approved benefits.

Au cours de l'exercice 2005-2006, l'Unité des paiements et des remboursements d'impôt a vérifié et approuvé 62 541 demandes de remboursement et de crédit totalisant 49,448 millions de dollars.

- 7 733 remboursements de l'impôt foncier ..... 9,160 M$
- 3 545 remboursements des taxes sur les carburants et sur le tabac ..... 29,040 M$
- 95 remboursements de la taxe de vente harmonisée ..... 2,609 M$
- 258 remboursements de la taxe provinciale sur les véhicules ..... 0,099 M$
- 32 152 versements au titre de la prestation pour personnes âgées à faible revenu ..... 3,215 M$
- 134 crédits d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises ..... 1,228 M$
- 6 remboursements de redevances ..... 0,002 M$
- 24 remboursements de la taxe sur le capital des corporations financières ..... 1,064 M$

Les bureaux de Services Nouveau-Brunswick ont traité 28 448 demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu, occasionnant des crédits aux comptes d'impôt foncier d'une valeur de 5,575 millions de dollars pour l'année d'imposition 2005.

L'unité a mis en œuvre une procédure administrative de traitement des demandes relatives à la nouvelle aide financière pour l'huile à chauffage (mazout). Au 31 mars 2006, 19 976 demandes avaient été reçues, et une aide financière a été accordée dans 18 466 cas.

The accounts receivable unit addresses all receivables for consumption and property taxes as well as mineral tax and royalties. The majority of remaining sales tax accounts are being closely monitored until payment arrangements are concluded. Legal action has been initiated where necessary.

Due to the volume, the main receivables focus is on property tax accounts. During the year, the Accounts Receivable Unit continued to review procedures in order to improve upon the collection process. Positive results are being achieved. For the 2005 taxation year, 95% of the provincial and municipal tax levy was collected prior to the issuance of the 2006 tax bills. The successes achieved in collecting overdue accounts have further reduced the balance in accounts receivable by $14.1 million.

The Account Management section continues to manage the division's property tax system which houses assessment and financial information on over 440,000 property tax accounts. In conjunction with Service New Brunswick, enhancements to the system continued to be made during the last fiscal year.

Strategic Business Initiatives Branch

The Strategic Business Initiatives Branch provides leadership in the identification, assessment and implementation of best business practices required to meet the current and future needs of the division, its partners and the public. This involves the practice of continuous improvement in the way the Revenue and Taxation Division conducts business, using innovative business solutions to develop and administer fair, effective and efficient taxation and regulatory programs.

L'Unité des comptes débiteurs est chargée de tous les comptes débiteurs relatifs aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux taxes et redevances pour les minéraux. La majorité des comptes de taxe de vente restants sont étroitement surveillés jusqu'à ce qu'une entente de paiement soit conclue. Des poursuites ont été entreprises, au besoin.

En raison de la quantité, les comptes d'impôt foncier sont la cible principale de l'Unité des comptes débiteurs. Au cours de l'exercice, l'unité a poursuivi l'examen des méthodes en vue d'améliorer le processus de recouvrement. On réalise des résultats positifs. Pour l'année d'imposition 2005, 95 % des impôts provinciaux et municipaux avaient été prélevés avant l'envoi des factures d'impôt de 2006. Le succès remporté quant au recouvrement des comptes en souffrance a encore réduit de 14,1 millions de dollars le solde des comptes débiteurs.

La Section de la gestion des comptes continue de gérer le système d'impôt foncier de la division, qui renferme les données sur l'évaluation et les renseignements financiers relatifs à plus de 440 000 comptes d'impôt foncier. On a continué à améliorer le système au cours du dernier exercice en collaboration avec Services Nouveau-Brunswick.

Direction des initiatives stratégiques de gestion

La Direction des initiatives stratégiques de gestion assume le leadership dans l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre des pratiques exemplaires de gestion requises afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la division, de ses partenaires et du grand public. Cela suppose une amélioration continue de la façon dont la Division du revenu et de l'impôt mène ses activités et le recours à des solutions de gestion novatrices pour élaborer et administrer des programmes équitables, efficaces et efficients en matière d'imposition et de réglementation.

The Strategic Business Initiatives Branch ensures that proper business processes are in place and that adequate internal control measures have been implemented within the Revenue and Taxation Division. The branch has the responsibility to review existing business applications and develop requirements for new applications. It provides a liaison with the Information Management and Technology Branch for the development and maintenance of these systems.

During 2005-2006, the branch continued to review the mainframe computer system that supports the assessment and taxation of real property in New Brunswick. This review is ongoing with the objective of replacing outdated technology with a system that provides more efficient and effective administration of real property tax.

The branch played a lead role in the design, development and implementation of the Home Heating Oil Benefit program that was introduced by government in the fall of 2005.

The branch also continued to lead the Revenue and Taxation Division in a review of the technology and information systems used in the division with a view to the integration and increased efficiency of an integrated revenue information system. This review is ongoing.

Other responsibilities of the branch include:

- identification, assessment and implementation of innovative solutions, including increasing the number of forms and services available online;
- ongoing review and assessment of business practices and procedures to ensure continuous improvement;
- maintenance and improvement of internal controls;

La direction veille à ce que des procédés administratifs appropriés et des mesures de contrôle interne pertinentes soient en place au sein de la Division du revenu et de l'impôt. La direction a la responsabilité d'examiner les applications de gestion en vigueur et d'établir les exigences des nouvelles applications. Elle assure la liaison avec la Direction de la gestion de l'information et de la technologie en vue de l'élaboration et de la mise à jour de ces systèmes.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la direction a poursuivi la révision du système informatique central utilisé pour l'évaluation et l'imposition des biens réels au Nouveau-Brunswick. Cette révision est effectuée de façon continue dans le but de remplacer la technologie périmée par un système permettant une administration plus efficace de l'impôt foncier.

La direction a joué un rôle primordial dans la conception, l'élaboration et la mise en oeuvre du programme de prestation de mazout à chauffage domestique, qui a été établi par le gouvernement à l'automne 2005.

La direction a aussi continué à diriger la Division du revenu et de l'impôt dans l'examen des systèmes de technologie et d'information qu'elle utilise, en vue d'intégrer le système d'information sur le revenu et d'en accroître l'efficacité. Cet examen est en cours.

Les autres responsabilités de la direction comprennent ce qui suit :

- l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre de solutions novatrices, notamment grâce à un nombre accru de formulaires et de services accessibles en ligne;
- l'examen et l'évaluation continus des pratiques et des méthodes de gestion afin d'assurer une amélioration constante;
- le maintien et l'amélioration des contrôles internes;

- development of contingency plans for the division in preparation for a potential pandemic influenza;

- records management of divisional records, including development of standardized records classification plan, and

- budget preparation and expenditure monitoring for the Revenue and Taxation Division.

- l'élaboration de plans d'urgence pour la division en prévision d'une éventuelle pandémie d'influenza;

- la gestion des dossiers de la division, incluant l'élaboration de plans de classement des dossiers standardisés;

- la préparation du budget et le suivi des dépenses pour la Division du revenu et de l'impôt.

Notes